



Etude de marché concernant la création d'un équipement culturel sur la commune d'Ollioules

Avril 2019



La mission	p. 3
1. Les produits culturels admissibles	p. 4
1.1. <i>La médiathèque</i>	p. 5
1.2. <i>La ludothèque</i>	p. 11
1.3. <i>La média-ludothèque</i>	p. 16
1.4. <i>Médiathèque, vers un Troisième Lieu ?</i>	p. 17
1.5. <i>Synthèse</i>	p. 18
2. L'insertion du projet, les complémentarités	p. 19
2.1. <i>Le projet dans son contexte socio-démographique</i>	p. 20
2.2. <i>Le projet dans son contexte urbain</i>	p. 21
2.3. <i>Le projet dans son contexte intercommunal, territorial</i>	p. 24
2.4. <i>Approche programmatique et points de vigilance</i>	p. 27
2.5. <i>Synthèse du contexte urbain et social</i>	p. 28
3. Les utilisateurs et leurs attentes	p. 29
3.1. <i>La dynamique culturelle, un atout pour Ollioules</i>	p. 30
3.2. <i>L'analyse des besoins / RDV et questionnaires</i>	p. 31
3.3. <i>L'analyse des besoins / la bibliothèque actuelle</i>	p. 32
3.3. <i>L'analyse des besoins / retours écoles</i>	p. 33
3.3. <i>L'analyse des besoins / autres retours</i>	p. 34
3.4. <i>Synthèse des besoins : les 4 « familles » d'utilisateurs</i>	p. 36
4. Les éléments de programmes affinés	p. 37
4.1. <i>Un produit culturel qui répond à une demande multiple</i>	p. 38
4.2. <i>Les questions « de base » à se poser :</i> <i>les ambitions politiques et financières</i>	p. 39
4.3. <i>Préconisations : les axes du projet culturel et social</i>	p. 40
4.4. <i>Préconisations programmatiques</i>	p. 41
4.5. <i>Incidences financières</i>	p. 42
5. Annexes	p. 43

La mission

La commune d'Ollioules porte un projet de requalification du secteur Malraux/Lemoyne à proximité immédiate du centre ancien. Ce projet s'inscrit dans un plus vaste programme de valorisation du centre.

Une programmation a été proposée en 2018, avec un projet mixte :

- Création de logements
- Création et redéploiement de commerces / services
- Création et redéploiement d'équipements publics culturels
- Création et requalification de parkings
- Aménagements des espaces extérieurs

La commune se pose la question de l'opportunité et du dimensionnement d'un équipement public culturel / de loisirs sur ce site, en complément du pôle cinématographique : pour le moment il est indiqué dans le préprogramme une médiathèque de .

La commune souhaite être conseillée pour :

1. Analyser le besoin au regard du contexte local et intercommunal ;
2. Définir le produit le plus adapté et donner des éléments de programmation (en fonction du positionnement, des cibles identifiées).

Ce produit culturel doit être complémentaire de l'offre actuelle et future de la commune, et doit s'inscrire avant tout dans un projet culturel et social global.

L'étude de marché se déroule en 4 étapes principales, qui s'articulent autour de 4 questions avec des réponses concrètes à apporter :

1

1 - QUOI - De quoi parle-t-on ?
Les produits culturels admissibles



2

OU – Dans quel contexte (territorial, culturel, urbain, etc.) s'inscrit ce projet ?
L'insertion du projet, les complémentarités



3

POUR QUI – Quelles sont les « cibles » à privilégier ? Y a-t-il des besoins observés ?
Les utilisateurs et leurs attentes



4

COMMENT – Quelles sont les préconisations programmatiques adaptées au site et au contexte ?
Les éléments de programmes affinés



1

Les produits culturels admissibles



1.1 Médiathèque

La commune d'Ollioules, dans le cadre d'un projet de requalification urbaine, souhaite créer un équipement culturel nouveau, répondant à des attentes en terme de service public.

Elle a ainsi prévu un espace dédié dans le programme, et se pose la question du type d'équipement : **médiathèque, ludothèque, média-ludothèque, nouveau concept ?**

La 1^{ère} étape consiste à définir ces différents équipements, comprendre leur fonctionnement et leur positionnement dans une politique culturelle communale (ou intercommunale).

L'approche s'attache à donner des éléments clés de compréhension en terme de montage de projet et de gestion de ces équipements culturels, en mettant en avant des exemples proches ou plus éloignés (benchmark).

Une **bibliothèque** est un service public culturel qui a pour mission de mettre à disposition du public le plus large des livres : pour la consultation, l'emprunt et la conservation du patrimoine commun.

- Lieu culturel qui participe de l'identité, du rayonnement de l'homogénéité du territoire.
- Service de référence, avec une mission de conservation et de diffusion de collections publiques.
- Equipement pluridisciplinaire favorisant l'ouverture sur le monde et la pratique des loisirs culturels.
- Outil pédagogique : lieu d'accès à la connaissance et aux sources d'information.
- Outil social : lieu ouvert à tous gratuitement, fédérateur.

Le concept de **médiathèque** est apparu en France au milieu des années 80 ; il s'agit simplement de rendre compte de l'entrée dans les bibliothèques de nouveaux médias et de nouveaux supports (au début, cassettes audio et vidéos et plus récemment CD, DVD et Internet).



Médiathèque municipale Le Puits au Chat | Ville De Blain



Médiathèque de Bron



Médiathèque Anatole France - Saint-Quentin-en-Yvelines



Médiathèque d'Usseau – Niort Agglo



Médiathèque d'Andernos les bains



Médiathèque de Bron - L'arob@se



1.1 Médiathèque

Principaux facteurs d'attractivité et les écueils à éviter

Le niveau de fréquentation et d'affiliation d'une médiathèque dépend de **la qualité de l'offre et de l'animation** proposée par un établissement.

Qualité de l'offre

La **taille des collections n'apparaît pas comme un facteur déterminant de la fréquentation** : la faiblesse quantitative comme l'offre pléthorique limitent l'attrait. C'est sortir de l'exclusivité de la proposition de livres qui attire le public potentiel.

De façon progressive et forte, le taux moyen d'inscrits augmente quand les **ressources d'acquisition** de la bibliothèque s'élèvent : en moyenne, les bibliothèques disposant d'au moins **4€ par habitant de dépenses d'acquisition** attirent 20,1% de la population de la commune dans laquelle elles sont implantées (contre 11% pour les communes avec moins de 1€ / habitant).

A niveau équivalent de ressources d'acquisition, on constate en effet que les bibliothèques avec les **taux de rotation** les plus élevés ont aussi le plus fort taux d'inscrits, quel que soit le support.

Diversité de l'offre

Internet favorise-t-il la fréquentation ? Il existe une forte demande de la population pour Internet en libre accès. On observe que la fréquentation augmente d'autant plus que les habitants sont moins nombreux à devoir se partager les postes Internet. En deçà d'un poste pour **2000 à 4000 habitants**, la fréquentation se met à diminuer. Là encore, les usagers jugent les services de la bibliothèque en fonction de leur **disponibilité effective** : si la file d'attente est trop longue et ils se détournent du lieu.

Superficie

Quelle que soit la taille de la commune, **l'augmentation de la superficie disponible par habitant se traduit par une élévation de la fréquentation**. En moyenne, les bibliothèques disposant de 10 m² pour 100 habitants attirent à elles 19,4% de la population de la commune dans laquelle elles sont implantées (contre moins de 14% pour les équipements disposant de moins de 4 m² par habitant).

Mais les usagers inscrits potentiels préfèrent une bibliothèque / médiathèque étroite et bien garnie à la « coquille vide ».

Les analyses montrent ainsi que la fréquentation dépend davantage des ressources d'acquisitions que de la surface. Du point de vue de la population qu'elle dessert, la bibliothèque reste **un équipement offrant des ressources avant d'être un espace y compris imposant**.

Les horaires d'ouverture

Un résultat d'études menées sur des médiathèques met en évidence que la fréquentation n'augmente pas proportionnellement avec l'accroissement des horaires. Mais plus l'amplitude horaire de la médiathèque est large sur certains jours (notamment mercredi et samedi), plus la fréquentation par heure est importante.

Le personnel

Si le personnel est une condition de l'attractivité des bibliothèques, cela est surtout vrai pour celles qui disposent de ressources d'acquisitions faibles ou moyennes (moins de 3€ par habitant). Les usagers potentiels viennent à la bibliothèque davantage pour la collection que pour le personnel.

Moyenne de fréquentation = 16,5 % de la population.

Les équipements disposant d'un budget d'au moins 4€ par habitant de dépenses d'acquisition et d'au moins 10 m² pour 100 habitants attirent jusqu'à 20% de la population de la commune dans laquelle elles sont implantées.

Facteurs d'attractivité

- Diversité des collections et la disponibilité des documents
- Equilibre entre les supports
- Ressources d'acquisition : au moins 3 € / habitant
- Taux de rotation élevés des collections
- Au moins 2 PC pour 4000 habitants
- Au moins 5 m²/ 100 habitants
- Horaires d'ouverture mini entre 20 et 25 h / semaine

Freins à la fréquentation

- Faiblesse quantitative des collections
- Offre pléthorique des collections et peu de tri
- Quai-exclusivité de livres
- Faible renouvellement des collections (tous supports confondus)
- Offre limitée de PC en libre service
- Surface < 3 m² / habitants



1.1 Médiathèque

La qualité de l'équipement et du service offert

Le confort dépend tout autant du bâtiment que de la qualité du contact avec le personnel. Si le public attend un accueil chaleureux, il peut être attaché à son autonomie. Certains usagers apprécient tout particulièrement la personnalisation du service.

Quant à l'aménagement des espaces, s'il doit concilier quiétude des places de travail, intimité des coins de lecture, convivialité ailleurs, **une qualité est unanimement saluée : la luminosité.**

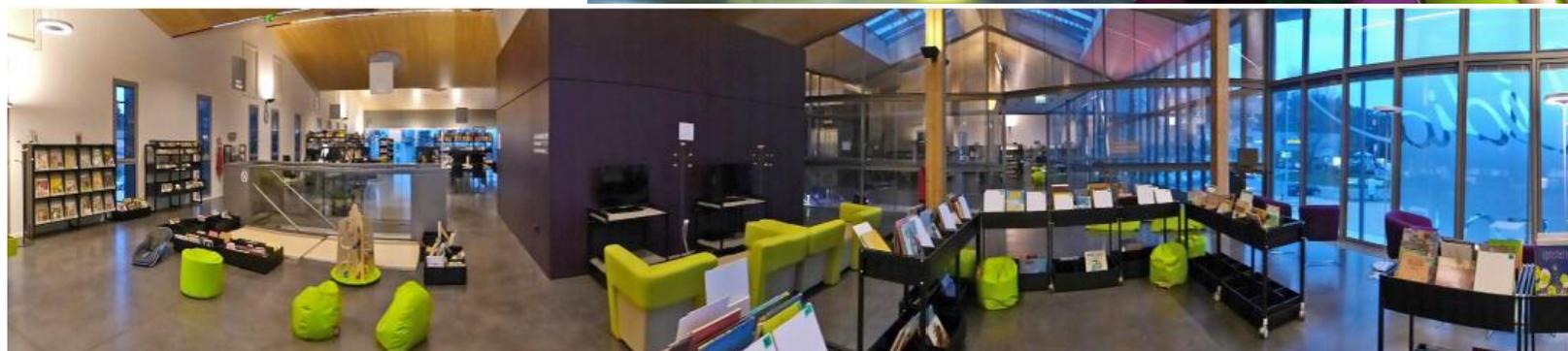
Des efforts ont été faits par de nombreux territoires pour **améliorer la qualité** de ces équipements, que ce soit lors de créations de bâtiments, ou lors de rénovations.

La recherche d'un **mobilier adapté, confortable, d'espaces et d'ambiances différenciés**, ont permis de redynamiser ces équipements, de travailler sur leur image, permettant de capter et de fidéliser davantage d'utilisateurs.

Certains territoires sont allés encore plus loin, en proposant des **espaces de travail, des espaces numériques, voire des espaces de vie** (snacking / espace thé/café), séparés des lieux de lecture et de consultation des collections, mais présentant une vraie complémentarité.

Le **développement des animations**, des espaces prévus pour la réception de groupes, font aussi partie des éléments nouveaux de programmation de ces équipements.

Loire Forez



Espace presse de la médiathèque Stendhal de Saint Ouen l'Aumône

Tables de travail à la médiathèque
François Mauriac de Goussainville



1.1 Médiathèque

Fonctionnement et usages d'une médiathèque

On trouve 2 grands types de publics :

- Inscrits (ayant une carte de prêt / fréquentation régulière)
- Non inscrits (fréquentation plus ponctuelle)

Le graphique ci-contre met en évidence les différents usages et types de fréquentation d'une bibliothèque / médiathèque : consultation, prêt, travail sur place et animations.

Par exemple les inscrits croisent des visiteurs occasionnels, les actifs empruntent le samedi, les retraités, chômeurs ou femmes au foyer s'y rendent les jours de semaine, les élèves et étudiants viennent surtout après les cours et recherchent souvent une ambiance studieuse.

Il est primordial de proposer toutes les possibilités en termes d'offre documentaire, de service, ou d'horaires, sinon certains publics seront exclus et cela limitera le niveau général de fréquentation.

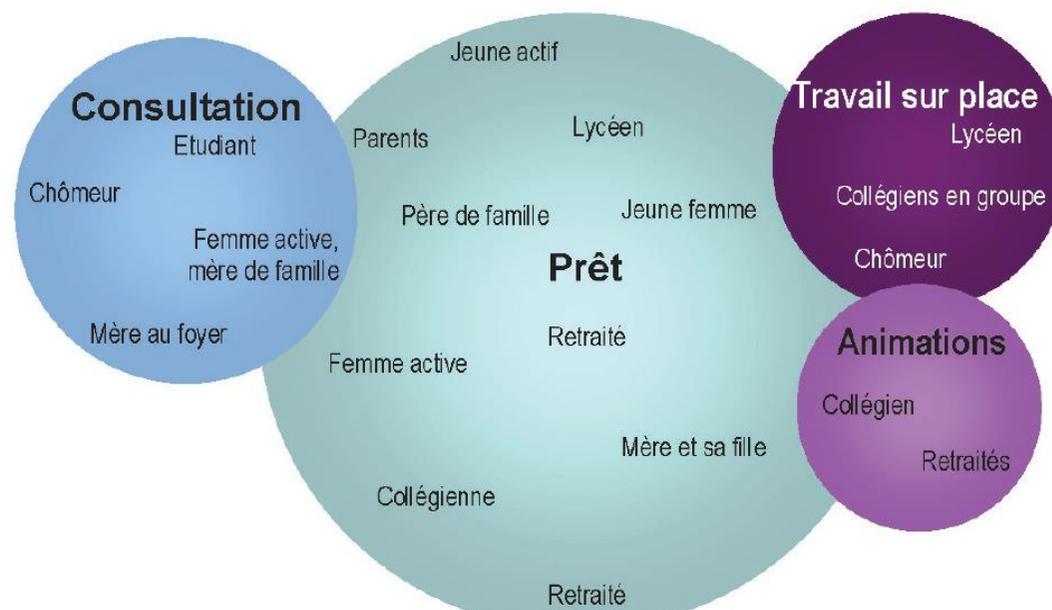
Le plupart des médiathèques sont ouvertes :

- les **mercredis et samedis toute la journée** : public enfants / familles / jeunes / actifs),
- **3 jours en semaine** avec des horaires facilitant la fréquentation des retraités, groupes, scolaires, mères au foyer, assistantes maternelles.

Ce sont les mêmes typologies d'usagers que l'on va retrouver sur Ollioules, en intégrant le public scolaire des écoles primaires et maternelles.

Les équipements les plus récemment construits ou rénovés sont assez symboliques de cette prise en compte des usages nouveaux de la médiathèque : en favorisant des espaces de convivialité et en les intégrant pleinement au projet de l'établissement, la médiathèque voit sa fréquentation augmenter de manière très importante.

Usages diversifiés des bibliothèques



Source : Réussir les bibliothèques - rapport d'enquête sur les facteurs de réussite des bibliothèques et médiathèques Publiques - Conseil général du Val-d'Oise septembre 2011

Facteurs d'attractivité

- Qualité des aménagements intérieurs (dont mobilier)
- Luminosité
- Différenciation d'espaces et d'ambiances
- Présence d'espaces de travail
- Espace de lecture séparé et silencieux
- Animations
- Jours et horaires adaptés aux différents publics

Freins à la fréquentation

- Absence d'espaces et d'ambiances différenciés
- Espaces peu lumineux (surtout en lumière naturelle)
- Mobilier peu confortable
- Peu d'événementiels

1.1 Médiathèque

Des communes qui vont loin !

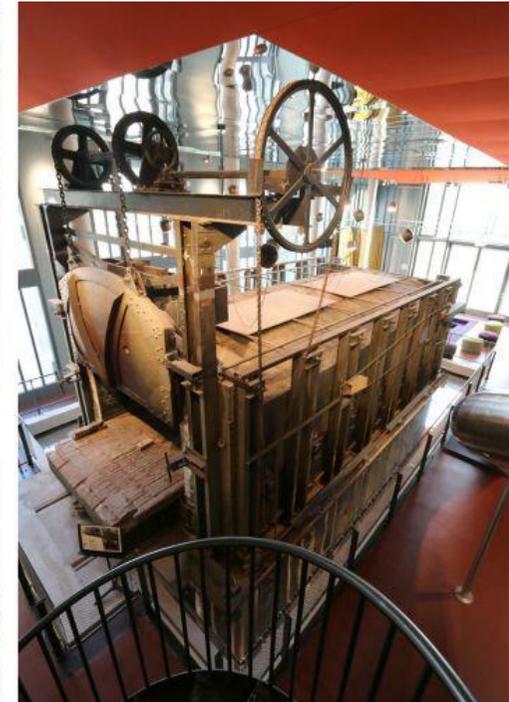
Médiathèque François Mitterrand à Brest

Brest = 140 000 habitants / Brest Métropole = 212 000 habitants

La médiathèque est le premier équipement réalisé au sein de l'opération de réhabilitation des anciens arsenaux militaires sur le plateau des Capucins.

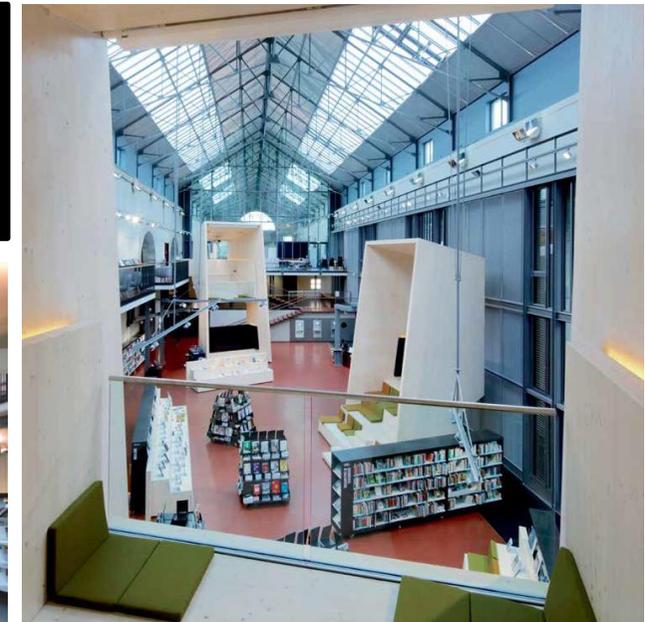
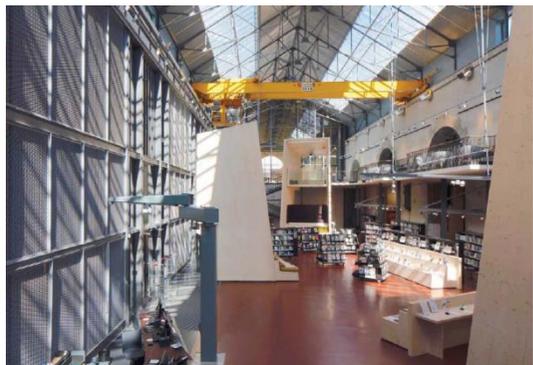
Éléments clés de programmation et de fonctionnement :

- **9 700 m² de SDP**, soit un peu moins de 7 m² / 100 habitants
- **Maître d'ouvrage** : Ville de Brest
- **Conducteur opération** : Brest Métropole
- **Utilisateurs / conservateurs** : Bibliothèques Municipales de Brest
- **Nombre de place assises** : Médiathèque = 700 places / Café = 50 places / Auditorium = 190 places
- **Fonds à l'ouverture (nombre de documents)** : accès libre 120 000 / magasins 350 000 / emprunts 328 000 ;
- **Personnel** : 41 bibliothécaires (soit 1 personne pour 230 m²) et 13 personnels techniques (1 personne pour 750 m²) ;
- **Fréquentation** : 50 000 entrées / mois depuis son ouverture, près de 15 000 inscriptions la 1^{ère} année ;
- **Horaires d'ouverture** : 12h30 / 18h30 du mardi au vendredi - 10h00 / 18h00 le samedi - 14h00 / 18h00 le dimanche



COÛTS

- ✓ **Travaux 15,8 M€ HT**
 - ✓ **Agencements 0,8 M€ HT**
 - ✓ **Mobiliers 1,6 M€ HT**
 - ✓ **Signalétique 0,1 M€ HT**
- Travaux : 2012 – 2017**



1.1 Médiathèque

Au regard de l'ensemble des analyses et études concernant la fréquentation des médiathèques, des retours d'expérience, on s'aperçoit qu'il n'y a pas un « modèle type » d'équipement en terme de superficie globale, de segmentation des espaces, de nombre de collections selon la taille des communes. **C'est un ensemble de critères qui vont déterminer la réussite de l'équipement culturel, que ce soit dans sa conception, et surtout dans sa gestion et son animation.**

La médiathèque est un espace vivant, accueillant, avec une offre diversifiée et actualisée, offrant des horaires d'ouverture suffisants pour accueillir différents publics : en semaine (hors mercredi) les scolaires / groupes et certaines populations (retraités, étudiants, chômeurs), les familles / actifs les mercredis et samedis. C'est également un équipement de proximité

Facteurs clés de réussite pour une future médiathèque sur Ollioules

1. A fréquentation importante, **moyens conséquents** en investissement (création de l'équipement avec une superficie suffisante + fonds) et en gestion (offre/renouvellement, personnel, animations, etc.).
2. Faciliter des **usages différents** : en termes d'offre, de services, amplitude des horaires sur des jours clés – ouverture les mercredis et samedis journée.
3. Proposer une **offre actualisée, variée, adaptée**.
4. **Aménager un lieu accueillant pour tous** : des espaces et ambiances différenciés, lumineux avec des espaces de convivialité, un lieu de rencontre et d'échanges.
5. **Rendre visible** la médiathèque et ses services = communication et outils de diffusion de l'information (panneaux, plaquettes, site Internet, présence sur le web et les réseaux sociaux, etc.)



RECOMMANDATIONS en terme de SUPERFICIES et de COÛTS INITIAUX
Superficie minimum : 500 à 550 m² (4 m² pour 100 habitants)
Superficie optimale : 800 à 850 m² (6 à 7 m² pour 100 habitant)
Ressource d'acquisition : 4 €/ habitant minimum (fond médiathèque)

1.2. Ludothèque

La ludothèque est un équipement culturel qui, au même titre que les bibliothèques, accueille des publics d'âge divers.

La ludothèque est un espace dédié au jeu et au jouet où se pratiquent le prêt et le jeu sur place. Elle se définit comme un espace culturel, une institution socio-éducative, lieu d'animation autour du jeu et du jouet.

Elles travaillent en collaboration avec des partenaires variés : écoles, crèches, centres de loisirs, institutions spécialisées, hôpitaux, et s'insèrent généralement dans le tissu associatif local.

La ludothèque type compte généralement entre 200 et 500 adhérents (adhésions familiales le plus souvent), occupe une superficie moyenne comprise entre **150 m² et 700 m²** et dispose d'un fonds d'au moins 2.000 jeux et jouets. C'est pour l'essentiel un équipement citadin de ville moyenne.

Les besoins en espaces d'une ludothèque peuvent varier selon son projet, ses objectifs et son mode de fonctionnement.

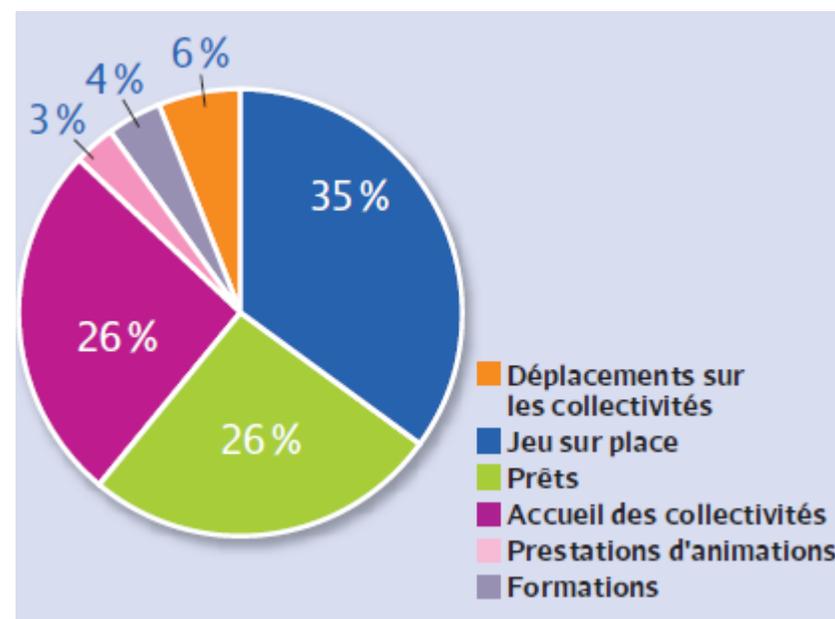
64 % de ludothèques sont associatives, dont seulement 35 à 40 % sont des structures à part entière, les autres ludothèques associatives étant souvent intégrées dans un centre social, MJC, maison de quartier, centre culturel, institution spécialisée, centre de loisirs.

Si des adultes fréquentent la ludothèque, son image reste encore très largement attachée à l'enfance (tranche d'âge la plus représentée : entre 3 et 10 ans, 60 % ont moins de 12 ans), même si la dimension intergénérationnelle du lieu reste présente.

La ludothèque reçoit surtout des familles et des collectivités. **Son premier partenaire est l'école.**

En plus des classes, elle accueille aussi des centres de loisirs, des crèches, halte-garderies, assistantes maternelles, institutions spécialisées (IME...) et se déplace dans diverses structures.

Activité des ludothèques



L'équipe salariée moyenne est composée de 2 à 4 personnes avec souvent des temps partiels.

Les partenaires publics habituels des ludothèques sont en premier lieu **les municipalités - par le biais de la mise à disposition gratuite d'un local et/ ou d'une subvention - la CAF - par le biais du Contrat Enfance Jeunesse (Cej).**

Les Conseils Départementaux peuvent également intervenir : il est possible d'obtenir des aides lorsque le département a dans sa politique le financement de lieux d'accueil petite enfance.

Il peut arriver également que certains services culturels régionaux ou départementaux (Directions Départementales Jeunesse et Sports) apportent une aide ponctuelle quand la ludothèque a un projet spécifique.

1.2. Ludothèque

Les 4 services proposés par les ludothèques :

1. Le **jeu sur place libre ou animé**.
2. Le **prêt des jeux** et jouets gratuit ou payant.
3. L'organisation de manifestations et création d'animations thématiques autour du jeu et du jouet, notamment dans d'autres structures (écoles, salles d'attente PMI, hôpitaux de jour, foyers de personnes âgées, prisons, centres sociaux, MJC, salles de quartier, pied des immeubles, parcs, bars...).
4. Du conseil et de l'information sur les jeux, les jouets et la mise en jeu.

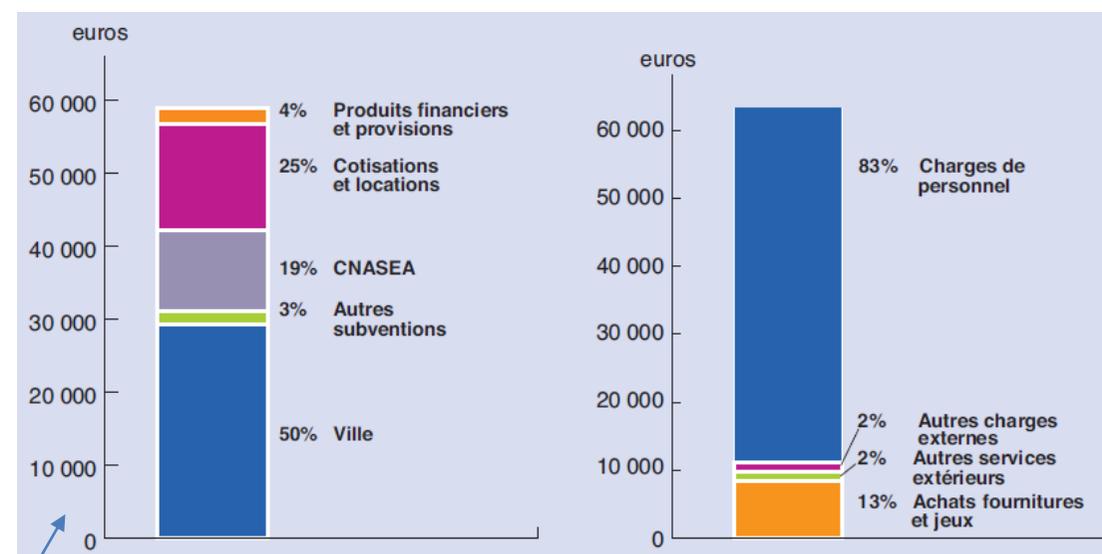
Les ludothèques sont également susceptibles, même si c'est plus rare, d'animer des **ateliers de fabrication et de création** de jeux, des **formations** sur le jeu, le jouet et l'activité ludique, ou encore de proposer des **services itinérants** (ludobus).

En général, le **budget de fonctionnement** d'une ludothèque varie en fonction du nombre de salariés entre 25 000 et 170 000 €. Ces écarts de budget sont à mettre en relation avec les heures d'ouverture, la capacité d'accueil, les actions mises en place.

Les ressources propres des ludothèques (adhésions + locations de jeux) représentent en moyenne autour de 10 % du budget. Ce pourcentage augmente légèrement pour celles qui vendent des prestations d'animation et de formation.

Quelques repères et chiffres clés (2014)

- Une couverture territoriale très Inégale
- 56% des ludothèques sont situées en milieu urbain
- Une forte concentration autour des métropoles
- 54% de ludothèques sont associatives
- 27% des ludothèques proposent du jeu vidéo
- 88% des ludothèques accueillent du public en situation de handicaps
- 91% des ludothèques proposent du jeu du place / 86% pratiquent le prêt de jeux / 60% développent un programme d'animation.
- 29% des ludothèques municipales / intercommunales sont intégrées dans une structure d'accueil de l'enfance ou de la petite-enfance.
- 22% des ludothèques municipales / intercommunales sont intégrées dans la bibliothèque ou la médiathèque.



Principales difficultés rencontrées

- *Manque de reconnaissance de l'intérêt du Jeu en tant que :*
 - Activité essentielle pour le développement de l'enfant et du lien familial
 - Outil d'apprentissage, de transmission de savoirs et d'éducation pour tous
 - Expression culturelle favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles
 - Créateur de lien social et de communication
 - Élément de maintien du lien familial
 - Occupation de loisir et source de plaisir
- *Manque de reconnaissance institutionnelle* de la ludothèque comme élément moteur dans une dynamique sociale, culturelle et éducative.
- *Méconnaissance des fonctions* des ludothèques : socialisation, communication, prévention, apprentissage, intégration et éducation.
- *Défaut d'un vrai partenariat* construit avec l'Education nationale.
- *Manque de reconnaissance* du Ministère de la Culture.

1.2. Ludothèque

Des exemples en Région PACA

La Marelle ludothèque

Ludothèque La Marelle – Rousset (13)

- Jeu libre, prêts et animations. Plus de 2 000 jeux et jouets dans un espace de 180m² et une grande terrasse sécurisée et ombragée.
- Adhésion annuelle / famille = 28 € ou 2 € l'entrée par personne pour jouer sur place + location de jeux pour 15 jours à 1,50€/jeu.
- 2 créneaux réservés aux assistantes maternelles.
- IME / CLSH / groupe scolaire, etc : accueil tout public et/ou déplacement pour des animations autour du jeux (tarif / séance)
- **1 ludothécaire et 2 animatrices.**

Ouverture / horaires

Lundi, jeudi et vendredi de 14h à 18h / Mardi 16h30/18h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h / Un samedi matin sur deux de 9h à 12h



Ludothèque Beausoleil (06)

Centre Culturel Prince Jacques - 2018

2000 m² (réhabilitation)

3 zones principales 3 niveaux (RDC / 1^{er} et 2^{ème} sous-sols)

- Zone événementielle (salle d'exposition, conférences, spectacles 267 places assises / 600 places debout).
- Zone d'enseignement artistique / écoles musique et danse.
- Zone de loisirs culturels (ludothèque, espace de détente, kiosque, espace Gaming) - Capacité d'accueil 30 personnes.
- **La ludothèque inter-âge = 73 m³**
- Des bureaux administratifs
- Locaux techniques et de stockage
- Budget : 3 millions d'euros de travaux (budget total 6.8 M€) 50% pris en charge par les collectivités (CARF, Département, Région) et la CAF.

Pernes-les-Fontaines – Médiathèque (84) - 2016

9 807 habitants

- Taille de la médiathèque : 1000 m² (bibliothèque et ludothèque) - construction neuve
- Coût prévisionnel des travaux de la médiathèque : 1680 000 € HT / Aide de l'État : 834 957 € HT
- Bâtiment de plain pied, aisément accessible.
- Au centre : des espaces presse, jeunesse, adulte et multimédia.
- Une salle « heure du conte » de 30 m² qui comprend des consoles et des jeux vidéo.
- Un espace de travail aménagé, un espace de lecture un espace dédié à la petite enfance doté d'une cabane de lecture et une ludothèque donnant accès à un jardin clos, accessible aux usagers.
- Une salle polyvalente / auditorium – 120 m².
- 25 000 documents



Retour d'expérience !

**Entretien ALF PACA – référent Var – Marianne KAROUBI
12/03/19**

La **média-ludothèque de Pernes-les-Fontaines**, récente, est une belle réussite architecturale et un équipement complet. Cependant, elle présente un inconvénient majeur : la programmation a mis sur des espaces en open-space, sans séparations entre l'espace médiathèque et l'espace ludothèque. Cette **absence d'espace différencié** est préjudiciable au développement de la partie ludothèque : les usages étant différents (plus de bruits, de circulations), la cohabitation n'est pas évidente.

La **ludothèque de Beausoleil** est intéressante car elle se trouve dans espace culturel avec école de musique, de danse, etc. Si le local est bien séparé physiquement, ie présente **un inconvénient : une accessibilité interne peu évidente**, notamment pour les poussettes. Or le public-cible étant les familles avec des jeunes enfants, cela pose des problèmes de fonctionnement.

1.2. Ludothèque

Éléments de programmation : 5 espaces minimum à prévoir

1 - Un vestiaire et sanitaires (mutualisable)

Cette zone est importante car beaucoup de familles ou de professionnels avec des tout-petits viennent à la Ludothèque pour un temps qui peut être assez long. Elle doit comprendre une zone de « stationnement » des poussettes.

2 – Espace d'accueil (qui peut être mutualisés dans une médiathèque)

L'accueil est le premier espace ouvert au public de la Ludothèque, il doit faciliter l'information et le conseil des publics.

La banque d'accueil peut être divisée en 2 postes informatisés :

- ✓ Un poste pour les inscriptions et les prêts de jeux,
- ✓ Un poste permettant d'enregistrer les retours des jeux.

3 – Espace de présentation des jeux / jouets – 30 à 50 m² minimum

Cette zone sert à présenter les jeux et les jouets plus destinés à l'emprunt pour le public des familles, des professionnels ou des groupes, ceci facilite le travail de gestion des jeux. Elle est donc différenciée de la zone du jeu sur place. Cette présentation peut reprendre par exemple la classification internationale des jeux E.S.A.R. permettant de dissocier 4 grands types de jeux :

- ✓ les jeux d'Exercice,
- ✓ les jeux Symboliques,
- ✓ les jeux d'Assemblage,
- ✓ les jeux de règles,

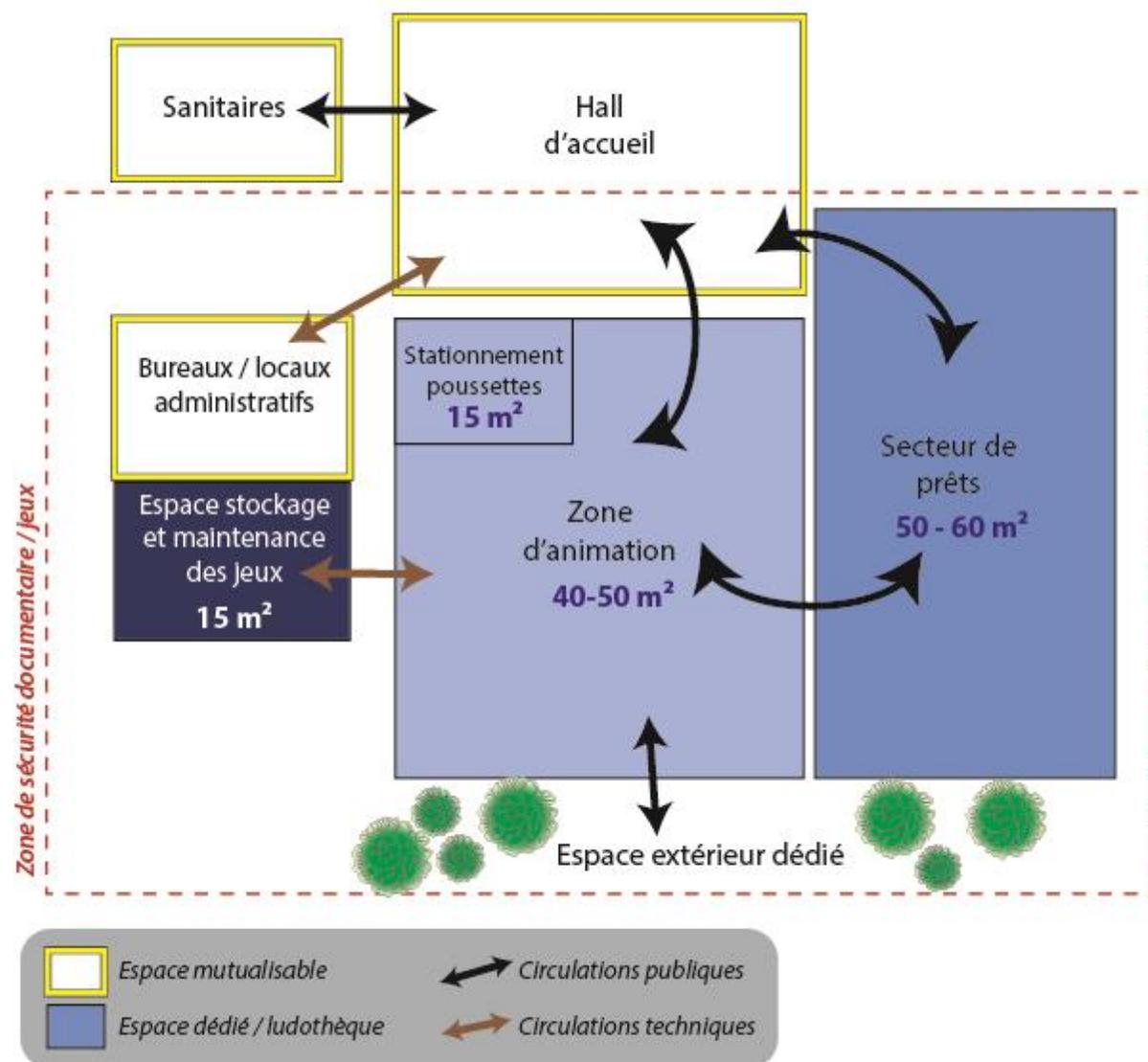
4 – Salle d'animation et de jeux – 30 à 50 m² minimum

Cette salle équipée de tables rondes 0.80m ou 1m de diamètre et de sièges confortables doit favoriser la proximité et l'intimité des joueurs autour des jeux. Elle est fermée pour ne pas perturber les autres usagers.

5 – Espace administratif et technique (mutualisable)

Indispensable dans une ludothèque, des espaces de stockage (notamment si prêt de jeux dont grands jeux) et d'entretien / gestion du fond.

Schéma de fonctionnement type d'une ludothèque



PMConsultant - 2019

1.2. Ludothèque

Opportunités de développement d'une ludothèque	Freins au développement d'une ludothèque
<ul style="list-style-type: none"> • Un développement de média-ludothèques, notamment en régie communale. • Une demande en hausse et une prise en compte de plus en plus forte du jeu dans les équipements publics culturels. • Des équipements intergénérationnels permettant d'accueillir tous les publics, à condition d'avoir un fond et un personnel adapté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Majoritairement tournées vers l'enfance et la famille (car subventions CAF sur les LAEP*), les ludothèques n'ont généralement pas comme cibles prioritaires les publics adolescents, adultes, actifs. • Des structures souvent associatives : un modèle économique de plus en plus compliqué. • Un besoin de personnel qualifié, avec a minima le recrutement d'un ludothécaire. • Une absence d'approche territoriale pour une mise en réseau entre structures.



Facteurs clés de réussite pour une future ludothèque sur Ollioules

1. Avoir des **locaux réservés** uniquement à la ludothèque (limiter les conflits d'usages, notamment le bruit) et dans l'idéal disposer d'un espace extérieur de jeu (pour les grands jeux).
2. **Différencier les espaces internes**, en respectant les 5 espaces minimum à prévoir : **superficie optimale d'environ 110 à 130 m² (hors espaces mutualisables)**.
3. Un partenariat suivi et le **rapprochement** entre structures de **ludothèque et de bibliothèque**, qui s'adressent pour une part aux mêmes publics, paraît **hautement recommandé**.
4. Le **recrutement obligatoire d'1 ludothécaire** pour la gestion et l'animation (qui formera ensuite des animateurs / autre personnel).



1.3. La média-ludothèque

Cf. Tableau d'analyse comparative en annexes

De plus en plus de médiathèques intègrent une partie ludothèque, permettant de **diversifier l'offre et d'attirer davantage d'utilisateurs**, et notamment les jeunes.

On trouve ainsi des équipements mixtes un peu partout en France, que ce soit dans de grandes villes comme dans des villes petites et moyennes.

3 exemples ci-dessous :

Commune de Niort - Média ludothèque Du Guesclin 58 000 habitants

- 500 m²
- **Equipe d'encadrement** : 2 ETP a minima + partenariats avec des associations pour les animations (1 personne / 250 m²)
- 6 aires de jeux et de lecture revisités selon le programme d'animation
- Dans les mêmes locaux que l'Ecole de musique et d'Arts plastique

Ouverture / horaires

5 jours / semaine dont mercredi et samedi toute la journée

Commune de Montval-sur-loir - Bibliothèque-ludothèque Juliette Drouet 6 500 habitants

- 450 m² : 350 m² pour la médiathèque et 100 m² pour la ludothèque
- **Equipe d'encadrement** : 3 personnes (1 personne / 150 m²)
- Bibliothèque - 2 espaces : rez-de-chaussée/espace adulte, 1er étage/espace jeunesse - 25 000 livres
- Ludothèque : 2nd étage - 2700 jeux

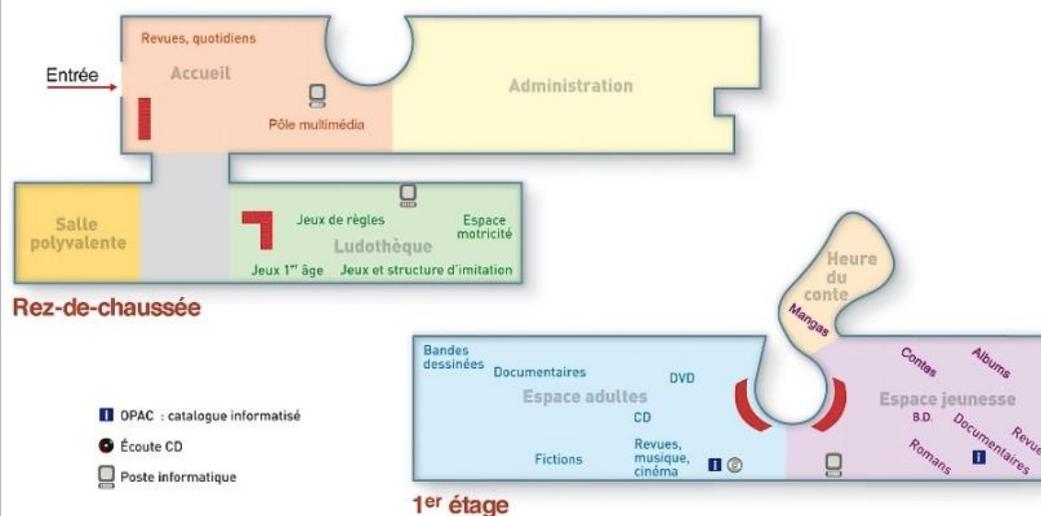
Ouverture / horaires

5 jours / semaine dont mercredi et samedi toute la journée

Commune de Sainte Luce sur Loire - Média-ludothèque (2006) 15 000 habitants

- 1500 m²
- 6 000 visiteurs par an / 4 000 abonnés actifs
- **Equipe d'encadrement** : 14 professionnels (1 personne / 110 m²)
- Composition :
 - ✓ 1 hall avec pôle presse + espace Développement Durable
 - ✓ RDC / secteur 1 : pôle multimédia / 7 postes informatiques
 - ✓ RDC / secteur 2 : ludothèque
 - ✓ A l'étage / secteur 1 : l'espace adulte, la discothèque et vidéothèque
 - ✓ A l'étage / secteur 2 : espace jeunesse
- 53 700 documents dont 2 200 jeux, 8 100 BD et mangas, 8 100 CD, 2 600 DVD et bluray, 2 300 revues , et plus de 30 400 livres

Ouverture : 5 jours / semaine dont mercredi et samedi toute la journée



1.4. Médiathèque, vers un Troisième Lieu ?

Le **devenir de ces équipements**, comme on l'a vu, passe par une diversification de l'offre : plus de services, plus d'espaces différenciés, plus de jeux, une politique événementielle, etc.

Certaines communes sont allées plus loin, en offrant un « packaging » encore plus complet, incluant des espaces de vie et de rencontre.

O.B.Amsterdam

Installée depuis 2007 près de la Gare centrale, dans un quartier en pleine réhabilitation, à deux pas du centre-ville, la bibliothèque publique d'Amsterdam se déploie dans un édifice de grande qualité. Avec 28 000 m², c'est la plus grande bibliothèque publique d'Europe. Sept niveaux sont accessibles aux lecteurs, qui y trouvent quelques 1000 places assises et 600 postes informatiques. Chaque espace de la médiathèque dispose d'une identité visuelle marquée.

En plus des espaces de lecture / consultation « classiques », la bibliothèque offre un large choix d'activités : représentations théâtrales, exposition, conférences, émission radio, restauration (une cafétéria est installée au dernier étage). Elle est ouverte 7 jours sur 7, de 10h à 22h est enregistre près de 5000 usagers par jour.

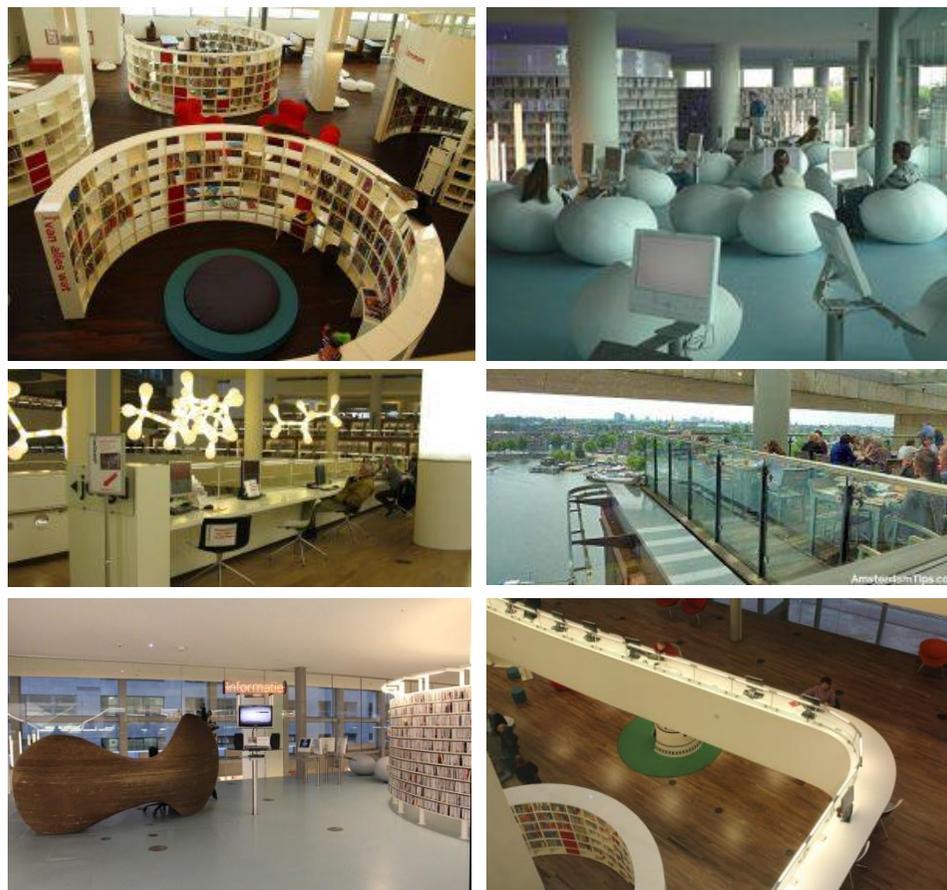
Mais le risque est de s'éloigner de la fonction initiale, et de perdre en lisibilité et donc in fine en attractivité.

Les médiathèques sont face à un changement de paradigme. Le web a placé les usagers dans une posture plus distante vis-à-vis des structures. **Aujourd'hui, ce n'est plus l'utilisateur qui va au contenu, mais le contenu à l'utilisateur.** Après être passées du statut de bibliothèque à celui de médiathèque en intégrant la pluralité des médias, les structures deviennent progressivement des lieux ouverts sur les pratiques numériques.

Tendances actuelles

- **Développement de numéribus** : exemple aux Etats-Unis - Digital books mobile à Houston, semi-remorque à l'intérieur high-tech sans aucun livre mais rempli d'ordinateurs, tablettes et liseuses
- **Modèles hybrides** : en France, on trouve des médiathèques classiques, qui développent parallèlement des plateformes web plus ou moins poussées (exemple de Lyon)

O.B.Amsterdam - bibliothèque publique d'Amsterdam
Budget 600 millions €



- **« troisième lieu » ou « tiers lieu »** : il se définit comme un espace où l'on se retrouve pour discuter, échanger, rencontrer, interagir (café, association...). Le concept s'applique aujourd'hui aux médiathèques avec l'appui des outils numériques. On trouve très peu de linéaires, un espace de détente, une salle d'animation et d'exposition, un espace multimédia et d'autoformation, des bornes d'écoute musicale, un espace presse, etc. L'outil devient ainsi un lieu de convergence culturelle.

1.5. Synthèse

Quel type d'équipement pour Ollioules ? *Synthèse, opportunités, points clés*

Médiathèque

- Des équipements culturels structurants, qui se sont diversifiés au fur et à mesure de l'évolution des usages et des attentes des publics (vers le numérique, vers le jeu, etc.)
- Des équipements souvent coûteux en investissement et en fonctionnement
- Un dimensionnement qui dépend de la politique culturelle locale et des volontés politiques
- Superficie optimale pour Ollioules : **800 à 850 m² (6 à 7 m² pour 100 habitant)**
- Nécessité de créer un équipement de qualité, avec une attention particulière donnée aux aménagements internes, ambiances, mobilier, ressources, etc.

Ludothèque

- Le jeu = un outil culturel de plus en plus recherché = de nouvelles pratiques à initier, un succès pour les équipements existants
- Un développement peu important en Région SUD PACA et dans le Var = faible concurrence = créneau à prendre, notamment sur des ludothèques pour tous
- Nécessité d'avoir des **locaux réservés** uniquement à la ludothèque (limiter les conflits d'usages)
- Prévoir des espaces internes différenciés, en respectant les 5 espaces minimum à prévoir : **superficie optimale pour Ollioules d'environ 110 à 130 m²**
- Nécessité d'avoir au moins 1 ludothécaire formé

Média-ludothèque

- Peu de structures mixtes médiathèques / ludothèques observées, notamment en région et dans le Var : les projets sont souvent récents, intégrant le pôle « jeux » depuis peu, pour répondre aux évolutions des usagers
- Des équipements complémentaires, mais avec des locaux qui doivent cependant être séparés / point de vigilance = organisation interne
- Nécessité de prévoir un personnel qualifié pour chaque « pôle » (médiathèque / ludothèque) = plus de personnel
- Nécessité de renouveler régulièrement l'ensemble des fonds = un budget de renouvellement important

➔ **Une fréquentation à prévoir entre 2 000 et 2 500 personnes + groupes (scolaires, personnes âgées, etc.)**

2

L'insertion du projet, les complémentarités



2.1. Le projet dans son contexte socio-démographique

La commune d'Ollioules connaît une vitalité démographique depuis près de 15 ans, qui s'explique notamment par l'arrivée de nouveaux ménages sur le territoire, des actifs en particuliers (22% de la population en 2006 ne résidaient pas dans la commune 5 ans auparavant). C'est une commune plutôt jeune et dynamique qui n'a pas encore connu le net vieillissement des territoires de comparaison (SCoT, Var).

Elle **bénéficie de plusieurs atouts** : accessibilité (2 échangeurs autoroutier et un 3^{ème} en cours, une gare), la proximité avec Toulon, attirant des actifs et notamment des jeunes et des familles, un pôle économique en développement (Technopôle de la Mer, ZAE), des prix de l'immobilier plus attractifs que les communes du littoral, et un niveau d'équipements satisfaisant.

Elle est fait partie de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Le PADD du PLU approuvé fin 2016 indiquait que la population communale (12 774 habitants en 2010) serait estimée à près de 13 603 habitants en 2025, soit un gain démographique de 829 habitants .

Or, les chiffres INSEE, avec une actualisation du recensement en 2015, donnent une population de 13 365 habitants. **La commune a donc connu une croissance plus forte que celle attendue au PLU.**

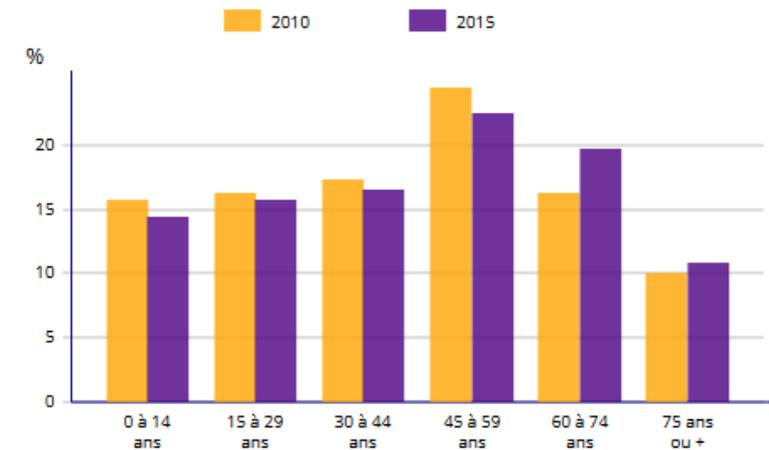
Les revenus des ménages ollioulais se situent dans la moyenne haute des revenus de l'agglomération : ils sont peu éloignés des revenus les plus élevés des communes littorales (Carqueiranne, Sanary, Le Pradet, ...) et sont supérieurs aux revenus des communes les plus peuplées comme Toulon et La Seyne-sur-Mer.

On observe **une augmentation de 4 CSP** :

- Artisans, commerçants, chefs d'entreprises (7% des ménages)
- Cadres (10% des ménages)
- Professions intermédiaires (près de 14.5% des ménages)
- Retraités (40% des ménages)

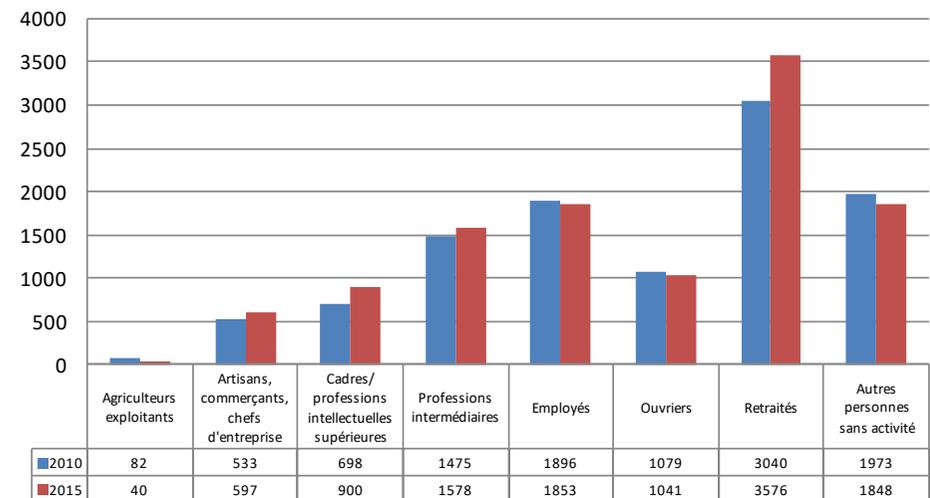
On a donc une population plutôt aisée, avec des familles, mais qui est globalement vieillissante. C'est donc une **double « clientèle » à capter** pour l'équipement culturel.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle - INSEE RGP 2015



2.2. Le projet dans son contexte urbain, culturel

Le site de projet est **idéalement situé** pour y implanter un équipement public structurant, **à moins de 10 minutes à pied** du centre ancien, des commerces, des écoles, et d'autres équipements publics.

Le parc de logements dans le secteur proche est assez important (dans un rayon de 10 minutes à pied). Et le renforcement des parkings va permettre aux personnes résidant en périphérie de venir sur le site et de profiter de tous les nouveaux équipements et commerces.

On a donc un **triple positionnement « naturel »** intéressant :

- Résidents du centre, et notamment retraités ;
- Scolaires ;
- Habitants dont familles avec des quartiers résidentiels proches.

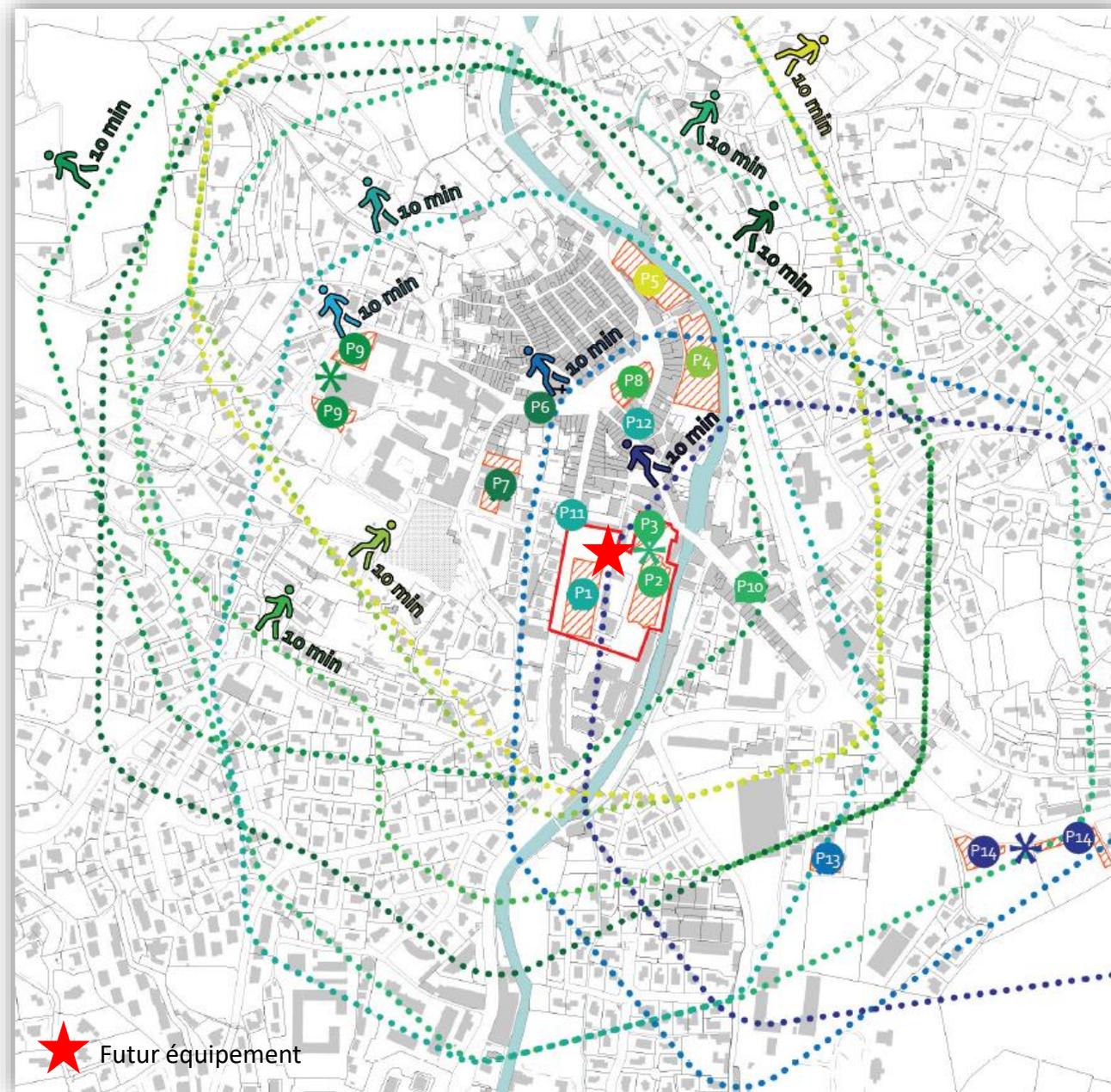
Le développement de nouveaux programmes de logements dans le centre va accroître encore la population à proximité.

En-dehors des déplacements routiers / piétons, le site est desservi par les transports en commun, ce qui permet de capter une clientèle résidant en dehors du centre.

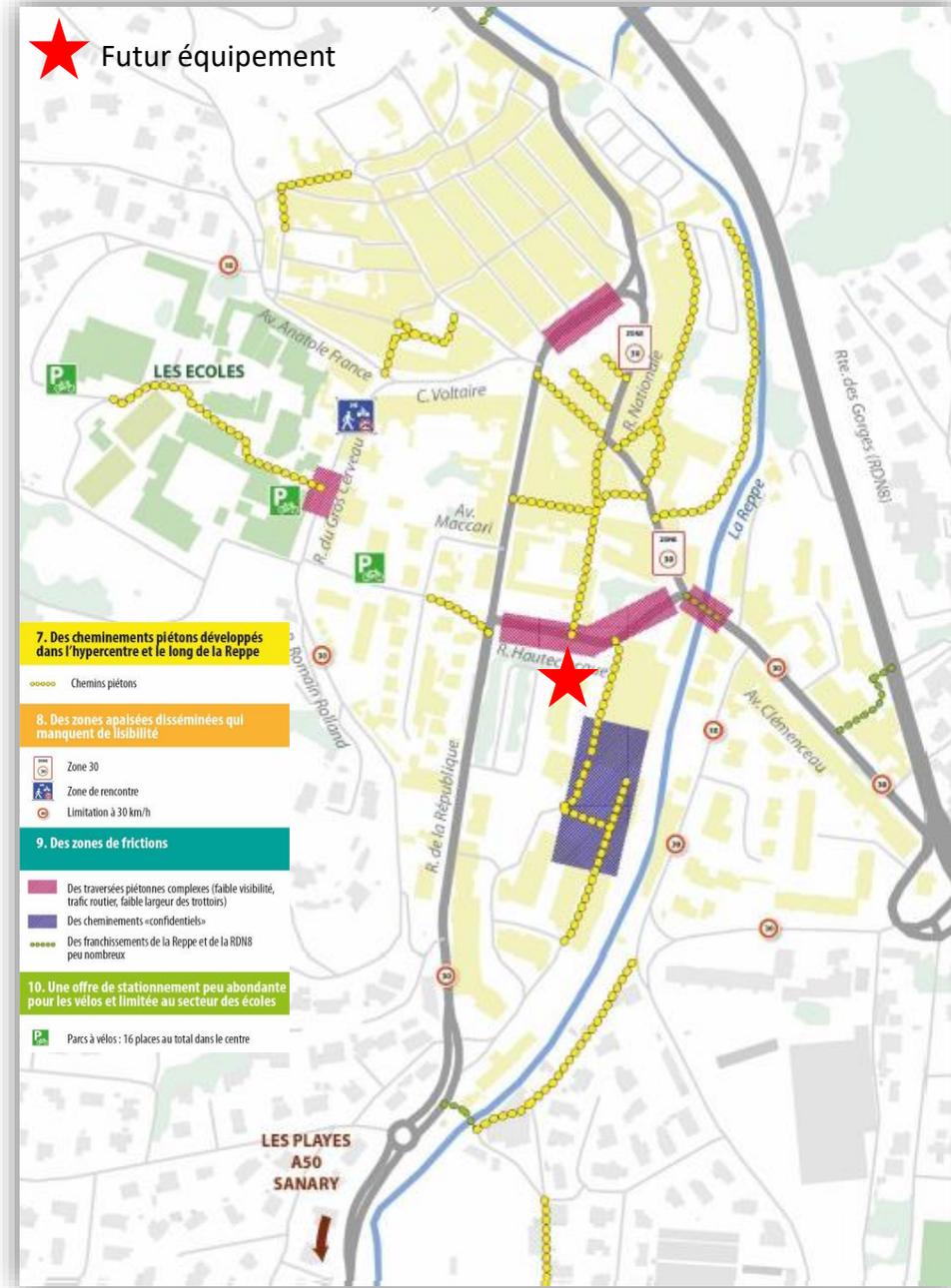
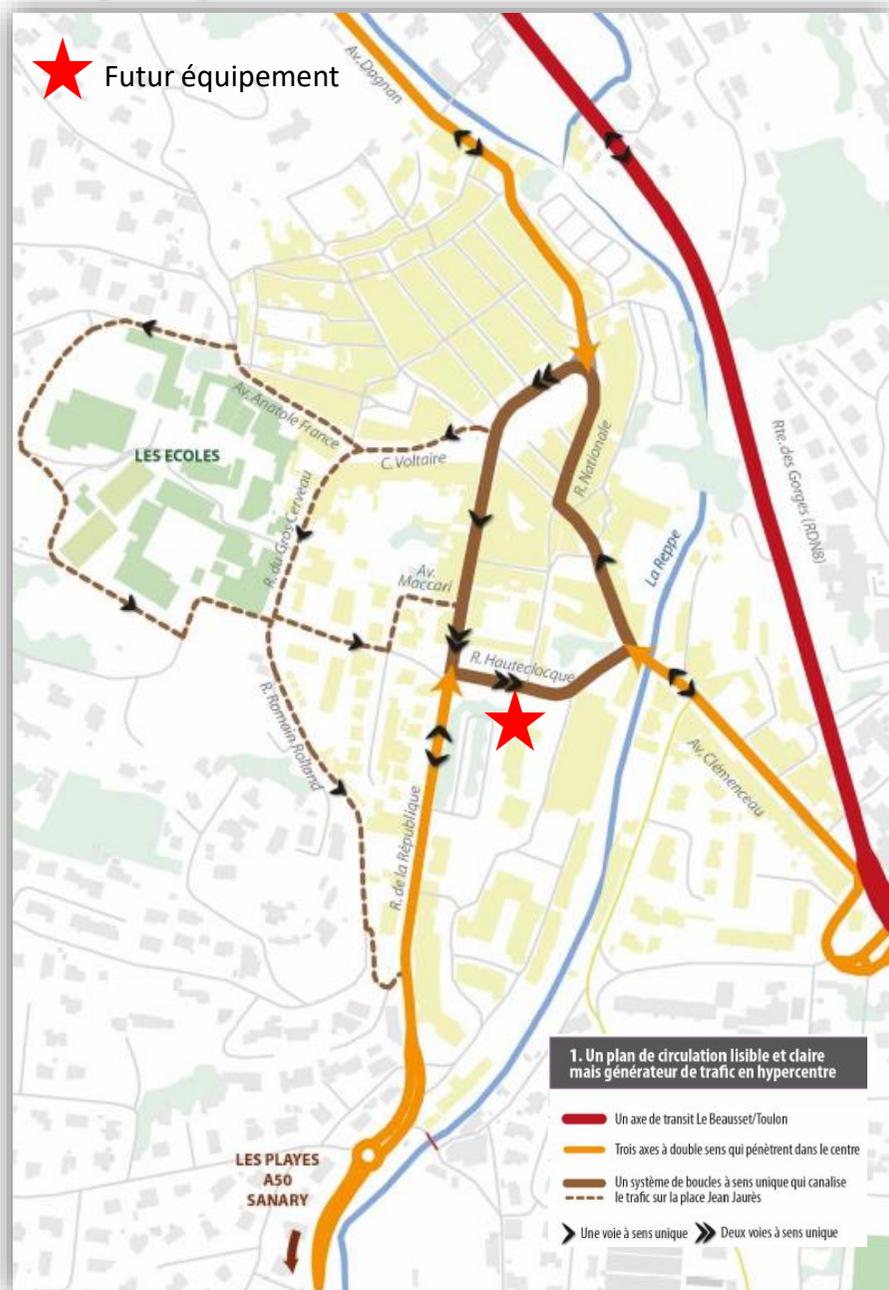
Une réflexion sur les circulations dans le centre va également permettre d'améliorer le trafic (cf page suivante / cartes issues de l'étude AUDAT).

L'emplacement est idéal par rapport à l'accessibilité globale.

- *Il conviendra d'être vigilant sur l'accueil de groupes avec le stationnement de cars / bus (par exemple pour les maisons de retraite, l'école St Joseph, etc.).*
- *Les parkings devront permettre le stationnement des bus / cars, avec un accès handicapé ensuite jusqu'à l'équipement.*



2.2. Le projet dans son contexte urbain, culturel



2.3. Le projet dans son contexte intercommunal et territorial

Au niveau de l'offre de bibliothèques / médiathèques à proximité, on trouve **a minima 1 équipement par commune, et sur les communes plus importants entre 3 (la Seyne sur Mer) et 7 (Toulon, dont bibliothèques universitaires) équipements**. La plupart des communes se sont dotées de médiathèques, pour un certain nombre il s'agit souvent de bibliothèques ayant évolué et transformé leur offre. On trouve des équipements récents (André Chédid / La Seyne – 2013 ; Saint-John Perse / Hyères – 2005 ; Pont du Las / Toulon – 2004), des équipements rénovés (port Marchand/ Toulon – 2011) + projet de médiathèque sur le site de Chalucet à Toulon (**pôle culturel de 4800 m²**).

On trouve seulement 3 ludothèques : sur Toulon / Les Yeux dans les Jeux., orientée « adultes » et La Valette et la garde pour les 0-6 ans = ludothèques spécialisés, orientés en partie petite enfance.

Pas de médiathèques facilement accessibles sans utiliser la voiture pour les ollioulais actuellement.



Des communes bien équipées en terme de bibliothèques/médiathèques, mais peu de ludothèques



2.3. Le projet dans son contexte intercommunal et territorial



Ludothèque TOULON – Maison Méditerranéenne des Jeux (83)

Association Les Yeux dans les Jeux - Ouvert depuis mai 2017 (anciennement dans des locaux municipaux / Foyer de la Jeunesse).

- 140 m² - 5 salles avec chacune sa spécificité : espace pour les enfants, jeux rapides, d'ambiance, de longue haleine et de réflexion.
- Adhésion annuelle : 15€ / individuel – 25€ / adhésion familiale
- Jeux sur place ou à emporter.
- Nombreuses animations et événements organisés (soirées jeux, atelier de peinture, initiations, challenges, etc.).
- Site Internet avec la liste des jeux à disposition (liste de 2050 jeux en ligne).
- 1500 adhérents en 2019

Ouverture / horaires

Du mardi au jeudi : 16h30-20h / Les Vendredis 16H30-00H
Les Samedis 15H-00H

Ludothèque LA GARDE (83)

- Espace de 250 m² accueille les enfants de la Garde de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents autour de nombreux jeux.
- Adhésion annuelle : 15€ par enfant
- 1h de jeu minimum est garantie à chaque visite, dans la limite des places disponibles.
- Divers ateliers manuels et éducatifs sont proposés gratuitement aux enfants inscrits à la Ludothèque, en plus des jeux et jouets mis à disposition sur place.

Ouverture / horaires

Hiver : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h -
Le jeudi de 14h à 18h
Été : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 15h30 à 18h30
- Le jeudi de 15h30 à 18h30

Opportunités

- Un équipement peu développé (échelles Région / Var, Métropole)
- Seulement 3 ludothèques, avec des « cibles utilisateurs » différents (2 pour la petite enfance, 1 pour les adultes), et localisées sur la partie Ouest de la métropole
- Pas de ludothèque multi-générationnelle et multiutilisateurs : un créneau à prendre

Concurrence

- 3 ludothèques à proximité, qui fonctionnent bien : une ancienneté des équipements leur assurant une bonne visibilité

Ludothèque La Marelle – La VALETTE-DU-VAR (83)

- Lieu d'accueil pour les enfants de 6 mois à 6 ans accompagnés de leurs parents.
- Près de 700 jeux à disposition des enfants, qui peuvent être utilisés sur place ou être empruntés pour une durée de deux semaines.
- Elle propose également des activités à thème.
- 40 enfants accueillis obligatoirement accompagnés d'un adulte.
- Tarifs : système de tickets / 50 tickets = 27€.

Equipe d'encadrement

- 1 Responsable et 1 Animatrice petite enfance

Ouverture / horaires

Du lundi au vendredi
Matin : 9 h à 12 h – Après-midi : 14 h 30 à 17 h30



2.3. Le projet dans son contexte intercommunal et territorial

SCoT PROVENCE MÉDITERRANÉE en cours de révision
Projet arrêté le 26 octobre 2018 en comité syndical

PADD – extrait

- 2.1. Affirmer la dimension métropolitaine du SCoT Provence méditerranée
 c. poursuivre la mise à niveau du territoire en matière de grands équipements
 e. Poursuivre le développement culturel

Le territoire aura connu un important développement d'équipements et d'événements culturels ces dernières années. Le SCoT entend poursuivre cette dynamique et fait du développement culturel un objectif majeur.

Ce développement doit servir :

- le rayonnement métropolitain de Provence Méditerranée et en particulier le cœur de la Métropole de
- Toulon Provence Méditerranée afin de conforter l'image et l'attractivité du territoire dans le chapelet des grandes urbaines de l'arc méditerranéen de Barcelone à Gênes ;
- la revitalisation des centres-villes urbains et ruraux ;
- la diversification des pratiques touristiques et notamment le tourisme urbain ;
- la promotion de l'identité locale du territoire (Provence, Méditerranée ...) ;
- l'accès à la culture pour tous.

Le SCoT conforte les grands projets à venir, notamment sur le site de Chalucet ou encore la rénovation du Musée des Beaux-Arts à Toulon.

Il conforte le développement de l'accueil de manifestations et festivals qui concourent à faire rayonner l'image du territoire à l'échelle euroméditerranéenne.

Enfin, le SCoT conforte le développement des lieux culturels au niveau local, dans les villes, les quartiers et les villages, assurant un accès à la culture à l'année, pour l'ensemble des résidents et l'ensemble des publics.

DOO – extrait

Orientation 8. Poursuivre les travaux de grands d'équipements du territoire

b. poursuivre les travaux liés aux grands équipements de services

b. poursuivre l'équipement du territoire dans les domaines de la culture, la santé et les sports

La décennie passée aura permis une importante mise à niveau du territoire sur une série de grands équipements, notamment dans les domaines de la culture, de la santé et des sports.

Le territoire de Provence Méditerranée entend poursuivre cet effort et s'affirmer comme un territoire majeur de rayonnement culturel à l'échelle régionale et euro-méditerranéenne.

Enfin, il est visé la poursuite des réflexions engagées par les communes et EPCI sur les besoins et les manques en équipements et services métropolitains : centre de congrès, enseignement et recherche, numérique, tourisme, croisière et grands événements, agriculture (notamment viticulture et horticulture), médiathèque, bâtiments universitaires, gare maritime, quais, pépinières d'entreprises innovantes, lieux d'expositions etc. Les bâtiments et aménagements abritant ces fonctions jouent un rôle de vitrine métropolitaine. Ils pourront prendre la forme de bâtiments-phares, au sein d'aménagement urbain fortement qualitatif, emblématique de l'ambition métropolitaine du territoire

Un équipement qui s'inscrit pleinement dans les orientations métropolitaines

- *Des partenariats à rechercher*
- *Des recherches croisées de financement à initier*
- *Une mise en réseau des équipements culturels métropolitains à initier pour accroître leur visibilité et développer des projets communs (ex. Métropole de Lyon)*



2.4. Approche programmatique et points de vigilance

La programmation retenue propose une mixité qui renforce la diversité attractive d'un centre-ville. L'équipement culturel est l'élément central de la zone : situé au centre de l'opération d'aménagement, l'équipement apparaît, comme un élément attractif et fédérateur du projet. C'est un élément visible en entrée de centre-ville avec une architecture singulière qui regroupe activités culturelles et associatives.

Récapitulatif du programme	SU	SDP
Équipement multiactivités culturelles et de loisir	A	2 438
Médiathèque / Ludothèque	686	926
Locaux associatifs	161	193
Salles polyvalente 300 places - (projection cinéma, événementiel)	707	884
Cinéma 2 salles dédiées (200 et 120 places)	243	292
Cafétéria	120	144
Équipement accueil petite enfance - animation jeunesse	B	248
centre multiaccueil petite enfance (20 berceaux)	199	248
Centre accueil - animation jeunesse	172	206
Logements	C	3 252
33 libres et intermédiaires		
14 sociaux		
Commerces	D	640
2 emplacements de moyennes surfaces de 160 à 240 m ² (surfaces spécialisées en bricolage et équipement de la maison)		
6 emplacements de petites surfaces de 40 à 80 m ²		
Activités tertiaires	E	1 250
Charge notariale		400
archives		400
Plateaux de 5 à 10 cellules de 20 à 40 m ² recomposables pour services de rayonnement communal et de proximité		450
TOTAL SURFACES BATIES EN SUPERSTRUCTURE		7 828

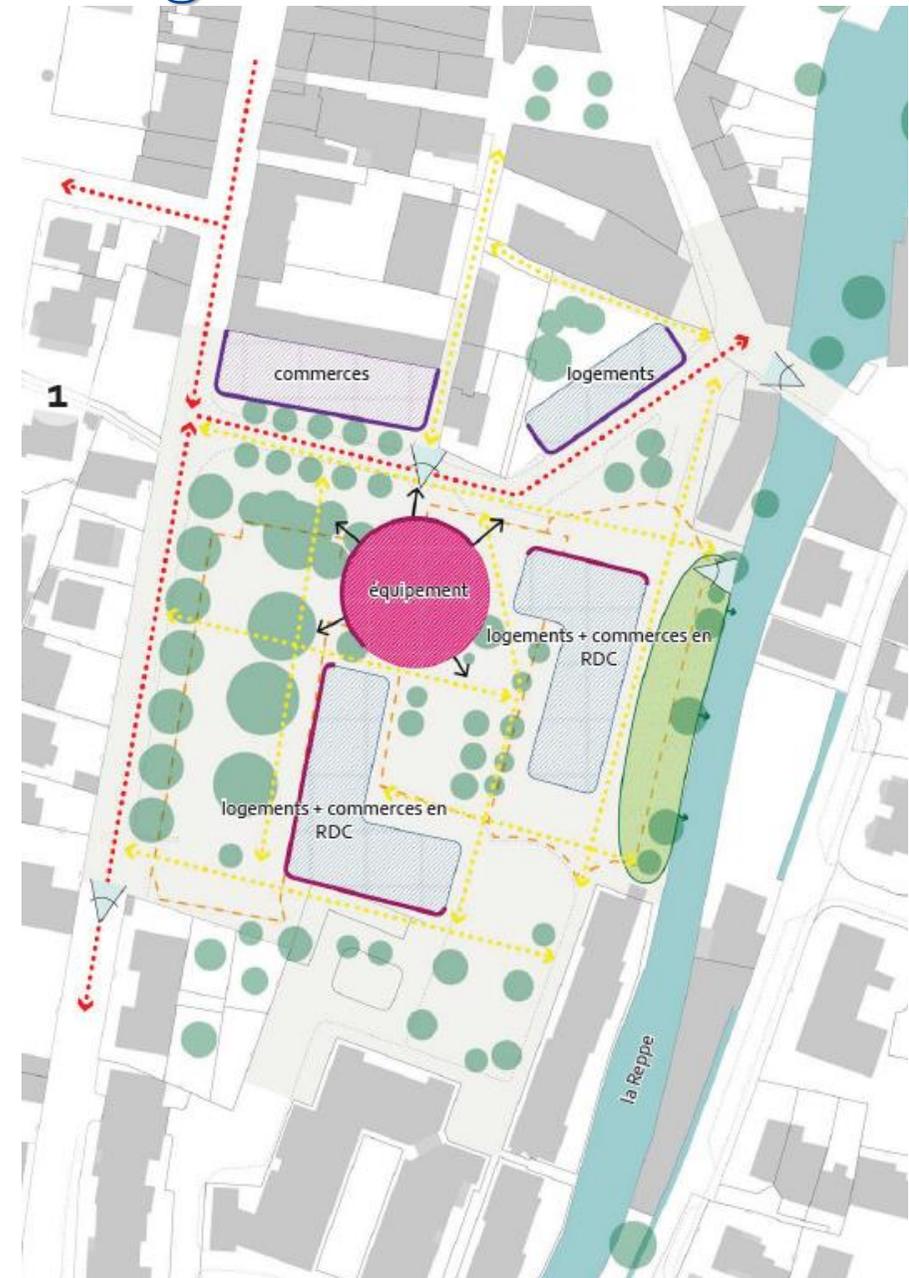
En terme de programmation, il est pour le moment envisagé 926 m² de SDP pour la médiathèque / ludothèque. En terme de ratio, on est à **environ 7.5 m² / 100 habitants, soit légèrement au-dessus des préconisations précédentes (plutôt autour de 6 à 7 m²)**.

Il est envisagé 2 étages, ce qui permettrait de différencier les espaces plus facilement (espace médiathèque, espace lecture, espace numérique, espace jeux, etc.).

Le projet indique pour médiathèque-ludothèque au moins 60 places de consultation / 30 places par section jeunesse et adulte, et donne un besoin de personnel (avec une gestion en régie), un besoin de 6 personnes (**à affiner selon les orientations du projet et la superficie totale**):

- 1 responsable conservation
- 1 assistant administratif
- 2 bibliothécaires de section
- 2 assistants de bibliothèque

Budget estimatif : 3.3 millions (pour les infrastructures publiques).



2.4. Approche programmatique et points de vigilance

L'étude de programmation menée en 2018 donne un détail programmatique des surfaces pour la médiathèque – ludothèque.

Ce détail est analysé en fonction des éléments vus précédemment (benchmark), en restant pour le moment dans l'optique d'un équipement mixte :

Ludothèque

- Local à poussettes : prévoir un local un peu plus grand pour inclure des vestiaires en cas d'accueil de groupe et permettre l'accueil de davantage de poussettes ;
- Espace d'animation : pièce fermée et insonorisée pour ne pas gêner les usagers des autres secteurs ;
- Salle de jeux : espace de prêt qui peut être un peu moins important en fonction du volume de jeux ;
- Postes animateurs : à coupler avec le poste d'accueil ;
- Prévoir en plus un espace de stockage et de maintenance des jeux d'au moins 15 m² (en fonction des jeux / notamment si grands jeux et jeux extérieurs).

Médiathèque

- Section enfants : distinguer des espaces par âge (< 6 ans, 6 à 12 ans, > 12 ans) et prévoir un espace BD / mangas jeunesse distinct ;
- Salle « heure du conte » : prévoir une salle plus grande permettant l'accueil d'une classe + accompagnateur (30 places a minima) ;
- Section adulte : prévoir un espace BD/ Mangas adultes distinct ;
- Postes de consultation multimédia : regrouper les 2 pour avoir 1 seul espace (facilité de gestion), qui pourrait être fermé (mais en partie vitré pour assurer la transparence et la surveillance) et permettre l'organisation de cessions de formation avec une dizaine de poste ;
- Secteur lecture / détente : prévoir un espace dédié fermé (idem secteur multimédia avec une pièce fermée mais en partie vitrée pour assurer une continuité visuelle entre espaces), avec un mobilier confortable incitant à la lecture au calme. Suivant la configuration, il peut-être couplée jeunesse / adultes pour gagner de l'espace ;

Services internes

Pas de remarques

MEDIATHEQUE / LUDOTHEQUE					
FOCTION / ESPACE	OCCUPATION EFFECTIF	SURFACE UTILE UNITAIRE	NOMBRE D'ESPACES	SURFACE UTILE TOTALE	équivalent SDP
ACCUEIL COMMUN	1		4	39 m2	47 m2
hall d'entrée		15 m2	1	15 m2	
sanitaires		8 m2	2	16 m2	
local à poussettes		8 m2	1	8 m2	
LUDOTHEQUE	2		4	177 m2	212 m2
Poste accueil/information	1 poste	12 m2	1	12 m2	
espace d'animation	30 place	75 m2	1	75 m2	
salle de jeux combinables en 1 ou 2 espaces		75 m2	1	75 m2	
postes animateurs	3 postes	15 m2	1	15 m2	
MEDIATHEQUE SECTION JEUNESSE	3		7	155 m2	186 m2
Postes accueil/info bibliothécaire	1 personne	10 m2	1	10 m2	
Présentation des collections de bibliothèque	7000 doc	56 m2	1	56 m2	0,8 m2 pour 100 doc
Présentation des collections DVD	1000 doc	8 m2	1	8 m2	
Présentation des périodiques	50 titres	4 m2	1	4 m2	
Postes de consultation classiques	20 places	40 m2	1	40 m2	
Postes de consultation multimédia	6 postes	15 m2	1	15 m2	
Salle de l'"heure du conte" et espace atelier	20 places	22 m2	1	22 m2	
MEDIATHEQUE SECTION ADULTES	4		6	145 m2	174 m2
Poste accueil/info / inscription/ retour	1 personne	10 m2	1	10 m2	
Présentation des collections	7.000	56 m2	1	56 m2	
Présentation des DVD	1000 documents	8 m2	1	8 m2	
Présentation des périodiques et abonnement de l'espace actualité	100 titres	16 m2	1	16 m2	
places en consultation détente - actualité	20 places	40 m2	1	40 m2	
Postes de consultation multimédia	6 postes	15 m2	1	15 m2	
SERVICE INTERNE	4		16	170 m2	204 m2
Bureau responsable conservation	1	15 m2	1	15 m2	
Bureau secrétariat	1	12 m2	1	12 m2	
Bureaux assistants qualifiés et assistants de conservation	2	10 m2	2	20 m2	
Local photocopie imprimante		5 m2	1	5 m2	
Salle de réunion et détente		16 m2	1	16 m2	
Salle informatique-serveur		8 m2	1	8 m2	
local de traitement des documents		25 m2	1	25 m2	
Stockage fournitures		10 m2	1	10 m2	
Magasin central	8000 doc	32 m2	1	32 m2	
Vestiaire des agents		5 m2	2	10 m2	
Sanitaires		4 m2	2	8 m2	
Local poubelles		5 m2	1	5 m2	
Locaux d'entretien ménage		4 m2	1	4 m2	
TOTAL MEDIATHEQUE / LUDOTHEQUE			37	686 m2	926 m2



2.5. Synthèse du contexte urbain et social

Critères	ATOUTS Facteurs d'attractivité	CONTRAINTES Freins à la fréquentation
Dynamiques sociodémographiques et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Une commune démographiquement dynamique, avec une croissance des CSP+ et retraités = double clientèle • Une commune qui offre déjà de nombreux équipements culturels : un renforcement de l'offre qui va être bénéfique pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Une difficulté à capter pour le moment un public plus jeune = un projet à « ouvrir » au plus grand nombre et une politique de communication importante à prévoir au démarrage
Localisation, contexte urbain	<ul style="list-style-type: none"> • Emplacement = en centre-ville = complémentarité avec les services, commerces et autres équipements, une plus-value pour la redynamisation du centre ancien • Accessibilité piétonne aisée • Proximité du principal groupe scolaire, avec un accès piéton (10 minutes à pied) permettant de faire venir des classes 	<ul style="list-style-type: none"> • A priori pas de contraintes : il faut être attentif à la desserte en transports en commun (notamment pour les jeunes et les personnes âgées)
Programme envisagé	<ul style="list-style-type: none"> • Mixité du programme = une nouvelle offre globale qui va créer des synergies = facteur d'attractivité • Stationnement prévu dans le programme = atout majeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Une attention à porter sur l'accès PMR et notamment le stationnement des cars (si transport de groupes) • Une programmation interne à affiner (travail sur les espaces et leurs connexions)
Contexte concurrentielle / intercommunal	<ul style="list-style-type: none"> • Equipement qui s'inscrit dans les objectifs politiques aux échelles communales et métropolitaines • Une mise en réseau des médiathèques à initier à l'échelle de MTPM • Seulement 3 ludothèques, dont 2 orientées petite enfance : un créneau à prendre 	<ul style="list-style-type: none"> • Une concurrence territoriale : chaque commune possède son propre équipement, surtout des médiathèques = des équipements souvent performants et de qualité • Le pôle culturel de Chalucet : un équipement majeur qui va créer de la concurrence

- **De nombreux « voyants » au vert : de nombreux atouts et facteurs de réussite réunis**
- **Des points de vigilance : l'offre en stationnement, dont celui des cars/bus (pour la venue de groupe) / une visibilité à créer avec une politique de communication à prévoir (notamment pour attirer un public élargi et pour faire connaître le pôle culturel dans un contexte territorial avec d'autres équipements structurants performants dont un projet « phare » sur Chalucet / Toulon),**

3

Les utilisateurs et leurs attentes



3.1. La dynamique culturelle, un atout d'Ollioules

La commune d'Ollioules est assez dynamique en terme d'événements culturels et festifs. C'est aussi une commune offrant déjà des équipements culturels importants, certains de niveau métropolitain,

La liste des manifestations majeures sur l'année :

- Fête de la soupe /janvier
- Les journées européennes des métiers d'art /avril
- Le grand corso fleuri et sa bataille des fleurs /avril
- Fête du sport et de la jeunesse / juin
- Fête de la Saint Jean à la Baume /juin
- Les Journées Nationales de l'archéologie / juin
- Sardinade / juillet
- Soupe au pistou /juillet
- Concerts de l'été /juillet
- Théâtre au couvent /juillet
- Festival musiques au Château / juillet
- Braderie nocturne / juillet
- Fête de la Saint Laurent (fête votive)
- Fête de la Saint Eloi / août
- Fête du quartier de la Gare / août
- Fête du quartier de Faveyrolles / septembre
- Ollioules Vintage / septembre
- Les journées européennes du patrimoine / septembre
- Fête de l'olivier d'Ollioules / octobre
- La foire aux santons et sa crèche / novembre - décembre
- Concours de décoration des sapins de Noël «la forêt des enfants» / décembre
- Noël en traditions / décembre

En plus de ces manifestations, la commune propose des animations et lieux de découverte / expositions assurant un dynamisme du centre ancien :

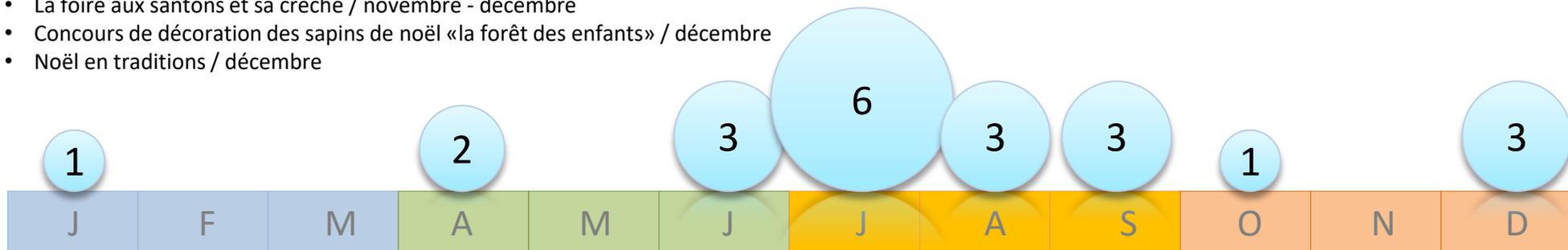
- Un marché agricole (lundis et vendredis) et un marché provençal (jeudis et samedis)
- Des métiers d'arts et leurs ateliers dans le centre, avec des expositions
- Un planétarium avec des animations
- Conservatoire à Rayonnement Régional
- Scène Nationale de Châteauvallon (spectacles)

La commune dispose de plusieurs équipements culturels et espaces communaux permettant l'accueil de manifestations, l'accueil de publics :

- Salle des fêtes
- Espace Pierre Puget, dont la salle Jean Moulin
- Salle d'Exposition du Vieux Moulin
- La Serre Numérique

C'est donc une **commune dynamique**, avec de nombreuses associations, une politique événementielle intéressante et des équipements existants. Cela constitue d'ailleurs un **atout pour les nouveaux arrivants**.

Les événements sont très orientés « familles », « retraités » et « CSP+ », il conviendrait peut-être de réfléchir à des **événements pour un public plus jeune**, qui pourrait trouver sa place dans les futurs équipements (ex. : nuit du jeu, autour du manga ou de la BD, etc.).



Calendrier des 22 principaux événements recensés (nombre / mois)

3.2. L'analyse des besoins / RDV et questionnaires

L'analyse de la demande potentielle et des besoins s'est déroulée **en 2 temps** :

1. Des contacts directs (sur place et téléphoniques) : bibliothèque actuelle d'Ollioules (avec visite des locaux), Association Française des Ludothèques (AFL), médiathèque de Pernes-les-Fontaines, Conservatoire à Rayonnement Régional, Agence Albert Immobilier, Les Immortelles (club de retraite active), école et CIL pour remplir le questionnaire en direct.

Des RDV téléphoniques ont été demandés mais sans retours (contacts donnés par la mairie).

2. Réalisations de questionnaires ciblés : 6 types de questionnaires ont été montés et envoyés à différentes structures communales :

- Ecoles / Collège
- Maisons de retraite
- Comité Intérêt Local (CIL)
- Association des étudiants
- Autres associations

	Envoyés	Retournés
Ecoles / collège	7	5
Maisons de retraite	4	0
Comité Intérêt Local (CIL)	5	3
Associations / étudiants	2	0

Taux de retour des questionnaires : 45%

Méthode : les questionnaires ont été envoyés par mail, accompagnés de la lettre d'introduction de la mairie. Chaque envoi a ensuite fait l'objet de 1 à 2 relances dans les 15 jours qui ont suivi.

MAIRIE OLLIOULES
Questionnaire en vue de la création
d'un équipement culturel
Médiathèque / Ludothèque

Bonjour,

Nous travaillons pour la commune d'Ollioules, qui mène actuellement une réflexion sur un projet de requalification urbaine en centre-ville / secteur Malraux - Lemoyne, intégrant une programmation mixte, dont la création d'un nouvel équipement culturel de type médiathèque / ludothèque et des salles associatives.

La commune souhaite affiner l'analyse des besoins pour les différents publics (scolaires, familles, jeunes, salariés, personnes âgées, personnes handicapées, etc.).

Ces quelques questions visent tout d'abord à appréhender vos activités actuelles, vos attentes et besoins (en termes de locaux, de fonctionnement, etc.), et de mesurer l'intérêt pour votre établissement de ce nouvel espace d'accueil socio-culturel.

Elles vont nous servir de support à un 1^{er} échange.

Comment le remplir ?

POINTS 1 et 2

- Ces 2 premiers points concernent votre structure et ses activités ;
- L'objectif est d'avoir une meilleure compréhension de vos activités, de voir quels seraient vos besoins.

POINT 3

- Ce dernier point concerne votre avis, vos attentes, sur les futurs équipements publics.
- L'objectif est de définir l'utilisation potentielle que vous pourriez envisager pour votre structure, sous quelles conditions, avec quel projet.

Coordonnées de la personne en charge de l'étude pour la commune d'Ollioules (pour retourner notamment le questionnaire et échanger par mail) :
Marie MOUTIN-SEBLO
PMConsultant
mm.pmsconsultant@gmail.com

Questionnaire MAISONS DE RETRAITE – OLLIOULES – Projet d'équipement culturel

POINTS 1 et 2 – VOTRE STRUCTURE

1 – Votre structure et les activités proposées

o Nom de la structure associative :

o Nombre de chambres / lits :

Actions internes

o Menez-vous chaque année un projet culturel spécifique ?
 OUI
 NON

Si oui, lequel ?

o Disposez-vous de salles dédiées aux activités culturelles / ludiques au sein de l'établissement ?
 1 seule salle < 50 m²
 1 seule salle de 50 à 100 m²
 1 seule salle > 100 m²
 Plusieurs salles
 Pas de salles
 Autre :

o Disposez-vous d'un espace de lecture avec un fond documentaire adapté à disposition ?
 OUI
 NON

Si oui, combien de collections / livres / autres type de document proposez-vous ?

Si oui, avez-vous une collection dédiée aux malvoyants ?

o Avez-vous des interventions/partenariats avec des associations/structures locales durant l'année ?
 OUI
 NON

Si non, pour quelles raisons ?
 Pas de besoins
 Complexité d'organisation
 Pas d'associations / structures intéressées
 Autres :

Si oui, avec quelles structures / associations ?

POINT 3 – LES FUTURS EQUIPEMENTS PUBLICS / CULTURELS

L'introduction d'un équipement socio-culturel en coeur de ville d'Ollioules est le signe d'une volonté de valorisation et de renouvellement d'image d'un secteur crucial du territoire communal. Les effets recherchés d'un tel projet de pôle relèvent de plusieurs enjeux :

- ✓ de la fréquentation en continu et par tout type de public ;
- ✓ un rôle fédérateur vis-à-vis des autres équipements et services culturels et de loisirs répartis sur le territoire communal ;
- ✓ une animation urbaine du centre-ville ;
- ✓ une capacité à créer des échanges intergénérationnels ainsi que de la mixité sociale.

Le programme d'équipements :

1. le pôle culturel et les superficies (surfaces utiles) envisagées :
 un ensemble de salles de cinéma et spectacles, dont 1 salle polyvalente d'environ 700 m²
 une médiathèque / ludothèque – 700 m²
 des locaux associatifs (y compris pour l'association solidarité Ollioulaise, dont la maison des combattants, le foyer des anciens...), – 160 m²
 un café – bistrot.

2. le pôle d'accueil – information – animation enfance et jeunesse
 un centre multi-accueil petite enfance (crèche / garderie) – 200 m²
 un espace d'information et animation jeunesse (4-17 ans) – 170 m²

Le projet compte environ 764 places de stationnement (création + requalification de parking).

Afin de définir au mieux les besoins en termes d'utilisations des locaux, nous souhaitons recueillir votre avis sur plusieurs points :

o **Typologies de locaux prévus :**

14. Les différents locaux correspondent-ils selon vous à un vrai besoin sur la commune ?
 OUI
 NON
 SANS AVIS

15. Les superficies envisagées vous semblent-elles correspondre à un réel besoin pour les activités associatives / culturelles et les événements pour la commune ?
 OUI
 NON
 SANS AVIS

o **Complémentarité de locaux prévus :**

16. Le regroupement sur un seul site de ces différents locaux vous semble-t-il pertinent ?
 OUI
 NON
 SANS AVIS

17. Le développement d'une offre commerciale (dont café/bistrot) vous semble-t-il pertinent ?
 OUI
 NON
 SANS AVIS

Suffisant ?
 OUI
 NON
 SANS AVIS

o **Le potentiel d'utilisation de la médiathèque / ludothèque, notamment pour vos résidents :**

18. Pensez-vous que c'est un équipement culturel ? ...
Vous pouvez cocher plusieurs cases

Indispensable pour la commune
 Intéressant pour la commune
 Peu opportun pour la commune
 Complémentaire d'autres équipements existants
 En concurrence avec d'autres équipements existants
 Autre :

19. Pensez-vous qu'il serait opportun de créer pour la commune ?
 Uniquement une médiathèque
 Uniquement une ludothèque
 Les 2

20. Seriez-vous intéressés par l'organisation d'animations pour les résidents de votre établissement ?
 OUI : au sein de la future médiathèque
 OUI : avec des interventions par des animateurs de la médiathèque dans vos locaux
 NON

Si non, pour quelles raisons ?
 Complexité des déplacements
 Pas de besoins
 Autres :

21. Quels seraient les outils / animations qui inciteraient votre établissement à organiser des actions avec l'équipe (bibliothécaires, etc.) et l'équipement ?
 Mise en place d'un système de prêt des livres - CD-Rom - DVD, etc. pour votre établissement
 Mise en place d'animations culturelles spécifiques avec votre établissement
 Organisation d'événements culturels in situ, dédiés aux personnes âgées (lectures)
 Organisation d'expositions in situ, avec visites commentées pour les personnes âgées
 Un espace média (ordinateurs avec consultation numérique / fond important de CD-Rom, DVD, etc.), support d'animation pour les personnes âgées
 Organisation d'activités autour du jeu (ludothèque) à destination des personnes âgées
 Autres :
Lesquels ?

22. Quels seraient les freins à la fréquentation de cet équipement ?
 Trop éloigné
 Difficulté de stationnement pour les cars
 Trop contraignant en termes d'accès pour les personnes à mobilité réduite
 Un accès payant
 Pas d'animations dédiées aux personnes âgées
 Une communication insuffisante (les habitants ne connaissent pas les équipements)
 Autre :

Autres remarques et éléments que vous souhaitez soumettre à la Mairie concernant le projet de médiathèque / ludothèque :

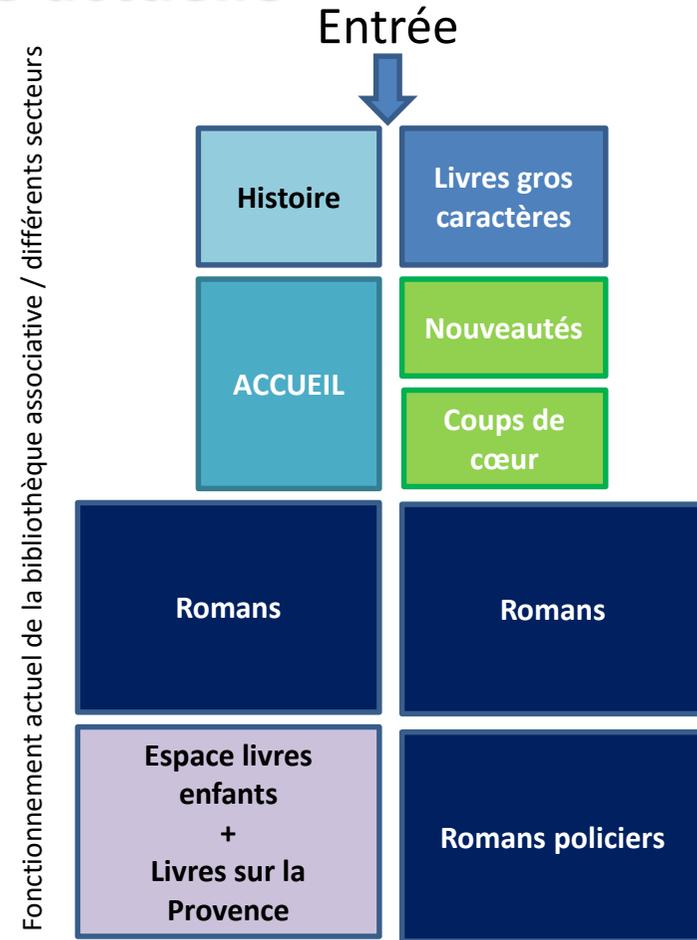
3.3. L'analyse des besoins / la bibliothèque actuelle

Fonctionnement actuel, besoins

- Local d'environ 200 m² (accès PMR), utilisé depuis environ 5 ans (novembre 2015)
Manque un espace de stockage et des sanitaires
- Gestion associative : une dizaine de bénévoles
- Subvention communale 2200 € / an
- Horaires d'ouverture : 6 h / semaine (contre 20 à 23 h minimum recommandé pour un accueil efficace pour ce type d'équipement)
Lundi de 16H à 18H / Jeudi de 9H30 à 11H30 / Vendredi de 16H à 18H
- 250 adhérents dont 150 adhérents récurrents : un nombre d'adhérents plutôt en augmentation
- Public : essentiellement des retraités
- Un nombre de prêts stable : 510 prêts / mois (environ 6 000 prêts en 2018)
- Adhésion – nouveaux tarifs en vigueur : 10 € / an / famille
Ancien système d'adhésion : 5 € / an / famille + coût pour le renouvellement
- Fond documentaire : environ 9000 livres / dont 900 livres enfants
- Achat d'environ 200 livres par an (renouvellement de 2% contre 10% préconisés)
- Fonctionne avec la Maison de la Presse pour la commande de livre
- Animations et participation à des événements: dédicaces (3 / an), Printemps des Poètes, Fête de la Soupe, Fête des Associations, Nuit des Bibliothèques
- Accueil de classes pendant le Printemps des Poètes (en-dehors des horaires d'ouverture)
- Communication : site Internet Mairie, Var Matin lors d'événements
- Pas de site Internet dédié, pas de visibilité sur les réseaux sociaux, pas de communication vers les écoles ou autre structure communale (EHPAD)
- Un essai d'ouverture le samedi pour élargir la clientèle (familles) mais qui s'est arrêté car pas ou très peu de visites
- Pas de mise en réseau avec d'autres bibliothèques du territoire

Projet de médiathèque / ludothèque

- Une projet qui inquiète : un dimensionnement et un positionnement du futur équipement qui engendrera une nouvelle forme de gestion (en régie / personnel municipal), et donc un arrêt de l'association



Un équipement sollicité par les retraités

- ⇒ Un nombre d'adhérents en augmentation, en majorité des retraités, mais un nombre de prêts stable
- ⇒ Très peu d'accueil de classes (3)
- ⇒ Mobiliser les bénévoles actuels dans l'animation de la future médiathèque

3.3. L'analyse des besoins / retours écoles

Ecole, fonctionnement, besoins

- Les écoles disposent chacune d'une salle polyvalente leur permettant d'organiser les activités culturelles, et 50% estiment avoir besoin d'autres locaux de grande capacité notamment, pour l'organisation de spectacles.
- Des projets culturels sont mis en place dans toutes les écoles, soit de façon globale (ex. l'école maternelle), soit par classe (écoles primaires). Des partenariats avec des associations / structures locales sont mises en place (au moins 6 à 7 partenariats pour les écoles primaires).
- Les intervenants extérieurs viennent principalement dans l'enceinte de l'école : les écoles ont du mal à trouver des accompagnateurs et à financer les sorties nécessitant l'utilisation d'un bus (coût de transport élevé).
- Les écoles organisent en général entre 2 et 6 événements dans l'année, souvent dans l'enceinte de l'école, mais parfois à l'extérieur (expositions, chorale).
- Des besoins sont identifiés pour mettre à disposition des salles proches des écoles pour organiser certains événements.

Projet de médiathèque / ludothèque et potentiel d'utilisation

- 100 % estiment que le futur pôle culturel (médiathèque, cinéma, locaux associatifs, etc.) correspondent à un vrai besoin pour la commune et que le regroupement sur un site des différents locaux est très pertinent.
- 100 % des écoles sont intéressées pour utiliser la médiathèque / ludothèque.
- Les principaux outils / animations qui inciteraient les écoles à utiliser cet équipement :
 - ✓ Mise en place d'une carte « collective » permettant à chaque enseignant d'emprunter des documents (livres, revues, cd)
 - ✓ Mise en place d'animations sur place autour de la lecture
 - ✓ Mise en place d'animations sur place autour de la découverte du monde (ex. ateliers sur les couleurs, des sons, la musique, les cultures, l'histoire, etc.)
 - ✓ Mise en place d'animations sur place autour du jeu (ludothèque)
 - ✓ Mise en place de malles thématiques (ex. : malle sur la littérature, sur des thématiques plus ciblées en fonction des différents cycles d'apprentissage)
 - ✓ Mise en place d'animations éducatives et culturelles (avec ou sans intervenants extérieurs)
 - ✓ Organisation d'expositions avec animation pour des scolaires

- 100 % des écoles sont intéressées pour construire un projet éducatif annuel école / mairie / médiathèque.
- Fréquentation estimée par les écoles, par classe :
 - ✓ 1 fois par mois
 - ✓ 2 fois par semestre
 Soit une utilisation assez importante, chaque groupe scolaire ayant entre 9 et 10 classes.

Projet de salle polyvalente et potentiel d'utilisation

- 100 % des écoles sont intéressées pour utiliser la salle polyvalente.
- Les besoins / événements qui pourraient être organisés dans la future salle : spectacle de fin d'année, spectacle de Noël, lotos, chorales, expositions de travaux, représentations théâtrales, spectacles avec interventions de compagnies.
- Il est à noter qu'en remarque, certaines écoles trouvent que l'espace Puget actuellement utilisé est très bien, mais que la capacité d'accueil est limitée et ne permet pas d'accueillir tous les élèves de l'école, ce qui faciliterait l'organisation d'événements.

Des équipements sollicités par les écoles

- ⇒ Une attente de la part des écoles pour les 2 équipements (médiathèque / salle polyvalente)
- ⇒ Une nécessité de mettre en place des partenariats mairie / médiathèque / écoles, avec des projets culturels annuels
- ⇒ Une fréquentation potentielle intéressante des classes pour la médiathèque (1 fois par mois à 2 fois par semestre par classe).
- ⇒ Un besoin de salle polyvalente pour plusieurs événements annuels par école (au moins 3 par école / an).



3.3. L'analyse des besoins / autres retours

Conservatoire à Rayonnement Régional

- 200 élèves inscrits, mais environ 1000 personnes / hebdo passe dans le conservatoire sur le site d'Ollioules.
- 27 professeurs, 2 agents administratifs et 1 surveillant.

Locaux actuels (environ 230 m²) :

- RDC : 1 hall 10 m², 2 toilettes 11m² et 1 salle 61 m² (Mairie) prêtée toutes les fin d'après-midi de 16h à 20h00 + un rangement de 11m².
- 1er étage : salle d'attente 7m², secrétariat 11m², bureau direction 9 m², 5 salle de cours de 17m² / 10 m² / 12 m / 11 m² / 10m² + 1 salle de 50m².
- Pas de possibilités de diversifier avec des cours de danse et de théâtre par manque de locaux adéquats. Pour les auditions et concerts, la mairie met à disposition la salle Jean Moulin.

Besoins en terme de locaux (environ 500 m²)

- 1 secrétariat 17 m², 1 bureau de direction 14 m², 1 salle surveillant et professeurs 14 m², 6 salles de 17 m², 2 salles de 80 m² (formation musicale, chorale, orchestre).
- 2 studios de danse(environ 70 m² chacun) avec douche(obligatoire) et vestiaires.
- 2 salles pour cours de théâtre.
- 1 salle de rangement matériel et archives 30 m² avec accès camion.
- 1 salle(auditorium) 250 places assises, scène 18m/10m avec régie.
- 4 loges+ 1 salle 40 m² pour dépôt de boites d'instrument, décors, costumes lors des spectacles.
- 1 hall d'entrée 80 à 100 m² pour accueil des familles pendant les cours des enfants, lors des spectacles ou d'expositions
- Sanitaires + un local pour le matériel de nettoyage(fermé pour la sécurité).
- Certaines salles de danse peuvent aussi servir à la ludothèque ou autre gym, yoga si les horaires n'empiètent pas sur nos créneaux.
- Le tout doit être parfaitement insonorisé et climatisé, car les instruments (piano) sont sensibles aux différences de températures et d'hydrométrie.

Agence Albert Immobilier

- Clientèle « cible » depuis 3 / 4 ans : des couples actifs des 42/45 ans avec enfants – 15% des acquéreurs sont des retraités.
- 35 % à 45% des personnes qui achètent résidaient déjà sur Ollioules : marché très tendu car peu de biens de types maisons. Seulement 10% à 15% des acquéreurs viennent de l'extérieur de la Métropole.
- L'implantation de Naval Group a permis de faire venir une nouvelle population d'e cadre actifs, relativement aisés, qui cherchent à rester sur Ollioules qui offre une qualité de vie attractive. L'école privée St Joseph constitue un atout important pour l'installation de familles, offrant tous les niveaux (de la maternelle au lycée), avec une bonne desserte en transports en commun (bus),
- Le renforcement de l'offre culturelle dans le centre constitue une vraie plus-value pour cette population (familles avec enfants), mais également pour les retraités.
- Le tissu associatif est très dynamique sur Ollioules (notamment par rapport à Sanary, voire Six-Fours) = facteur d'attractivité,
- C'est un équipement qui va permettre de redynamiser le centre et ses commerces.
- A noter que même si elle reste assez faible, la population d'étudiants de la Croix Rouge est intéressante car elle est surtout localisée dans le centre (en location). Elle peut-être également intéressée par l'outil culturel proposé.

Des besoins, des opportunités

⇒ Les ménages qui s'installent et qui restent sur la commune = familles CSP+ / retraités = clientèle en demande d'équipements culturels de qualité.

⇒ Des besoins de mise en synergie et de recherche de mutualisation d'espaces avec le Conservatoire, trop à l'étroit actuellement et qui aimerait se délocaliser (besoin maximum estimé à environ 500 à 600 m² a maxima).

⇒ Globalement, le projet culturel est très bien perçu et répond à des attentes locales.



3.3. L'analyse des besoins / autres retours

Comités d'Intérêt Local (CIL)

- Les CIL ont relativement peu de besoins par rapport à l'organisation d'événements / manifestations : les salles communales sont suffisantes par rapport au nombre de participants.
- En général, les principaux événements organisés concernent moins de 50 personnes.
- Le projet culturel est très bien perçu, et apparaît comme un nouveau produit culturel attendu par les habitants :
 - ✓ Il répond à un vrai besoin sur la commune et ses habitants
 - ✓ La programmation paraît pertinente (superficies, répartition des équipements)
 - ✓ Un regroupement sur un site des différents équipements qui paraît judicieux
 - ✓ Le développement d'une petite offre commerciale pertinent
 - ✓ Une sollicitation plutôt pour une média-ludothèque
- En terme de fonctionnement pour la média-ludothèque, les outils et animations qui inciteraient le plus les habitants à utiliser cet équipement :
 - ✓ Une carte d'accès gratuite pour le prêt de documents
 - ✓ Un espace média important
 - ✓ Accompagnement de la programmation culturelle
 - ✓ Mise en place d'animations autour des nouveaux outils informatiques
 - ✓ Mise en place d'animations éducatives et culturelles
 - ✓ Organisation d'expositions
- Les freins possibles à la fréquentation :
 - ✓ Difficulté de stationnement
 - ✓ Absence de matériel informatique / multimédia
 - ✓ Absence d'animation

Maisons de retraite

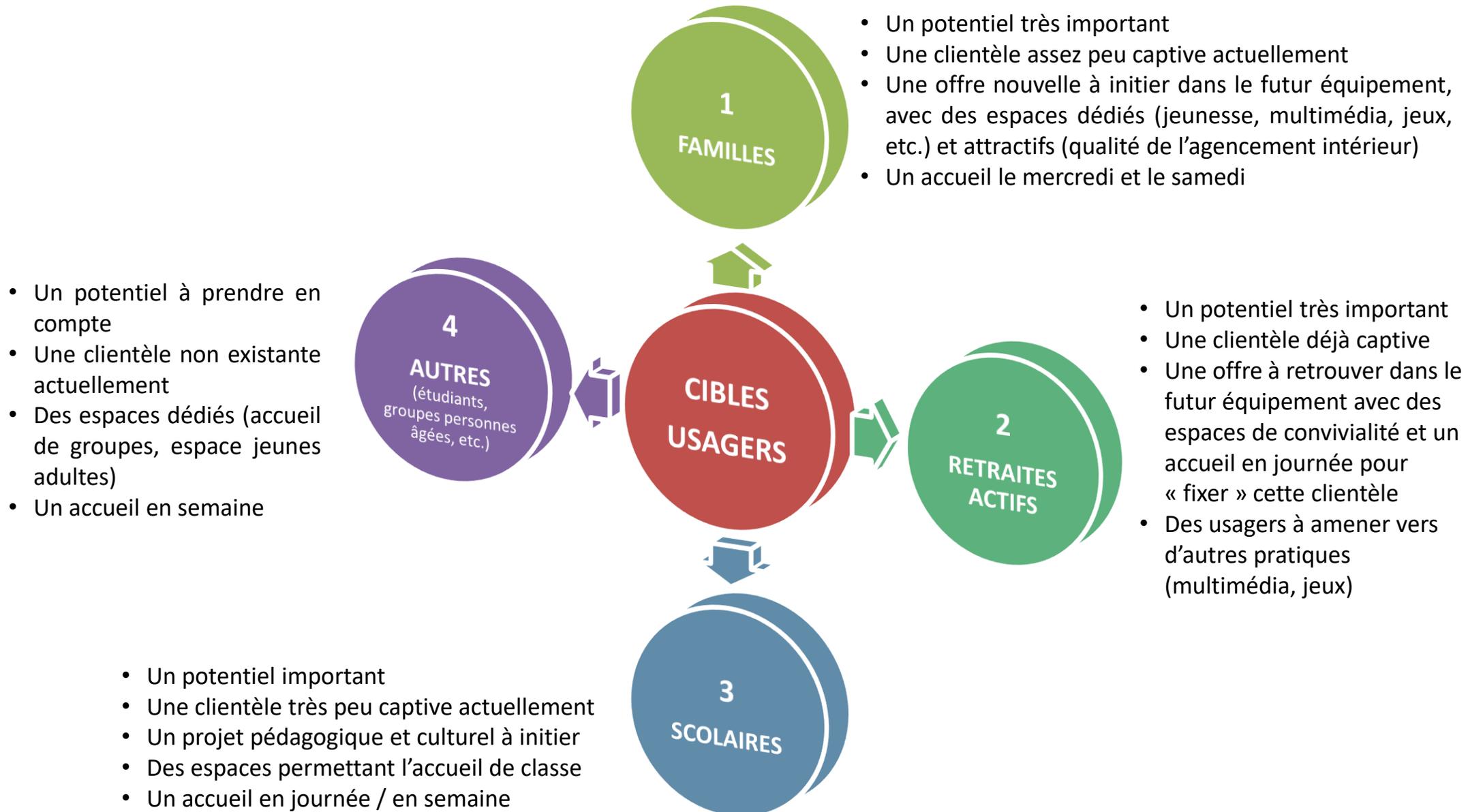
- Les 4 maisons de retraite ont été sollicitées avec un envoi de questionnaire, mais sans réponses.
- Ces structures sont souvent preneuses d'animation in situ, compte tenu de la difficulté en terme d'organisation de déplacements (mobilité des résidents) : il conviendra donc de les associer ultérieurement pour les impliquer, déterminer leurs besoins, et voir comment mettre à disposition du temps pour les futurs animateurs.
- L'utilisation du jeu dans les maisons de retraite est un axe de plus en plus développé, favorisant le maintien de la motricité, l'échange et le lien social avec les personnes âgées.

Des besoins, des opportunités

- ⇒ *Les CIL n'ont pas de besoins particuliers concernant la future salle polyvalente, les salles communales actuelles étant suffisantes pour leurs besoins,*
- ⇒ *Globalement, le projet culturel est très bien perçu et répond à des attentes locales des habitants.*
- ⇒ *Les maisons de retraite n'ont pas répondu aux sollicitations : un « public » à aller chercher, par un projet social à la fois en partenariat sur place (faire venir des petits groupes), mais sans doute surtout sur des animations in situ, dans les établissements.*



3.4. Synthèse des besoins : les 4 « familles » d'utilisateurs



4

Les éléments de programmes affinés



4.1. Un produit culturel qui répond à une demande multiple

- ⇒ Un équipement culturel qui répond à une **demande locale élargie** (scolaires, enfants, familles, retraités, etc.).
- ⇒ Une sous-offre en **ludothèque sur la métropole** : un **créneau à prendre** pour du « tout public ».
- ⇒ Un équipement qui doit être **multi-usagers**.
- ⇒ Un lieu à concevoir comme un véritable **espace de lien social**, de convivialité, de loisir mais aussi de culture et de citoyenneté.
- ⇒ La création d'un équipement où l'on invite l'utilisateur à **se sentir comme à la maison**.
- ⇒ La ludo-médiathèque doit être conçue selon le concept « **lire parmi les jeux, jouer parmi les livres** ».
- ⇒ L'équipement doit être **structurant** et être pensé comme un **outil de développement local**, s'appuyant sur une politique culturelle, sociale et événementielle forte.



Lieu de ressources multiples



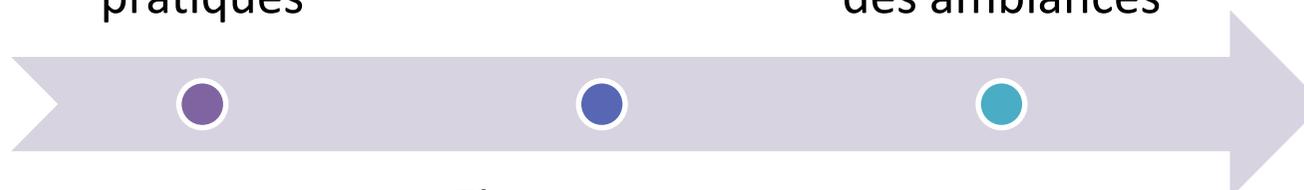
Lieu fonctionnel et équipé permettant le développement de projets variés



Lieu permettant de promouvoir des initiatives locales

Diversité des pratiques

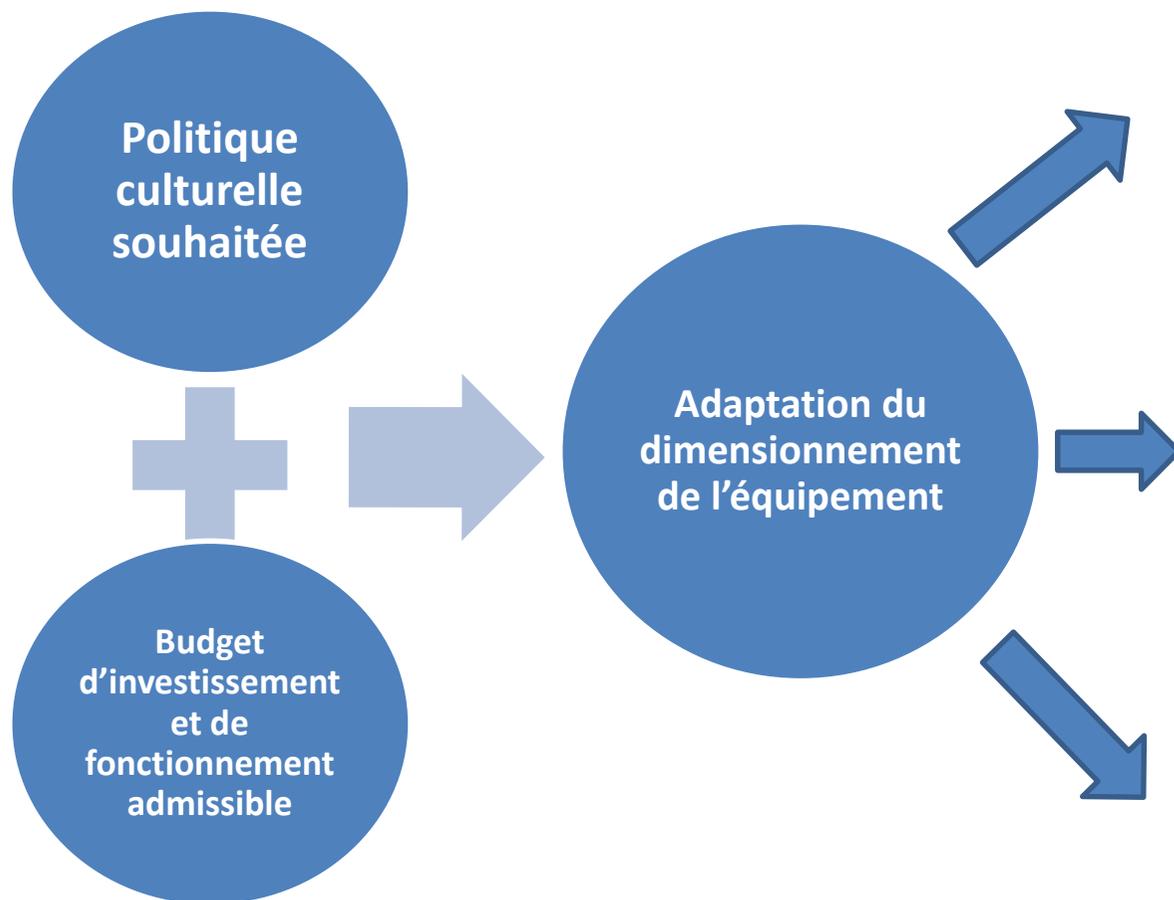
Multiplicité des ambiances



Élargissement des publics

4.2. Les questions « de base » à se poser : les ambitions politiques et financières

Compte-tenu des besoins et attentes, un équipement allant jusqu'à 1000 m² est admissible. C'est le niveau d'ambition politique qui va être un facteur déterminant pour le dimensionnement du projet.



Si ambition politique forte ET moyens financiers importants envisagés

ALORS

- ⇒ un équipement important, à vocations multiples = ludo-médiathèque 900 m² à 1000 m²
- ⇒ Gestion communale avec 5 ETP minimum (dont 1 personne dédiée ludothèque + personnel polyvalent)

Si ambition politique forte MAIS moyens financiers modérés envisagés

ALORS

- ⇒ un équipement à vocations unique = médiathèque 500 m² à 600 m² et petite ludothèque 100 m²
- ⇒ Gestion communale avec 3 à 4 ETP minimum (dont 1 personne dédiée ludothèque)

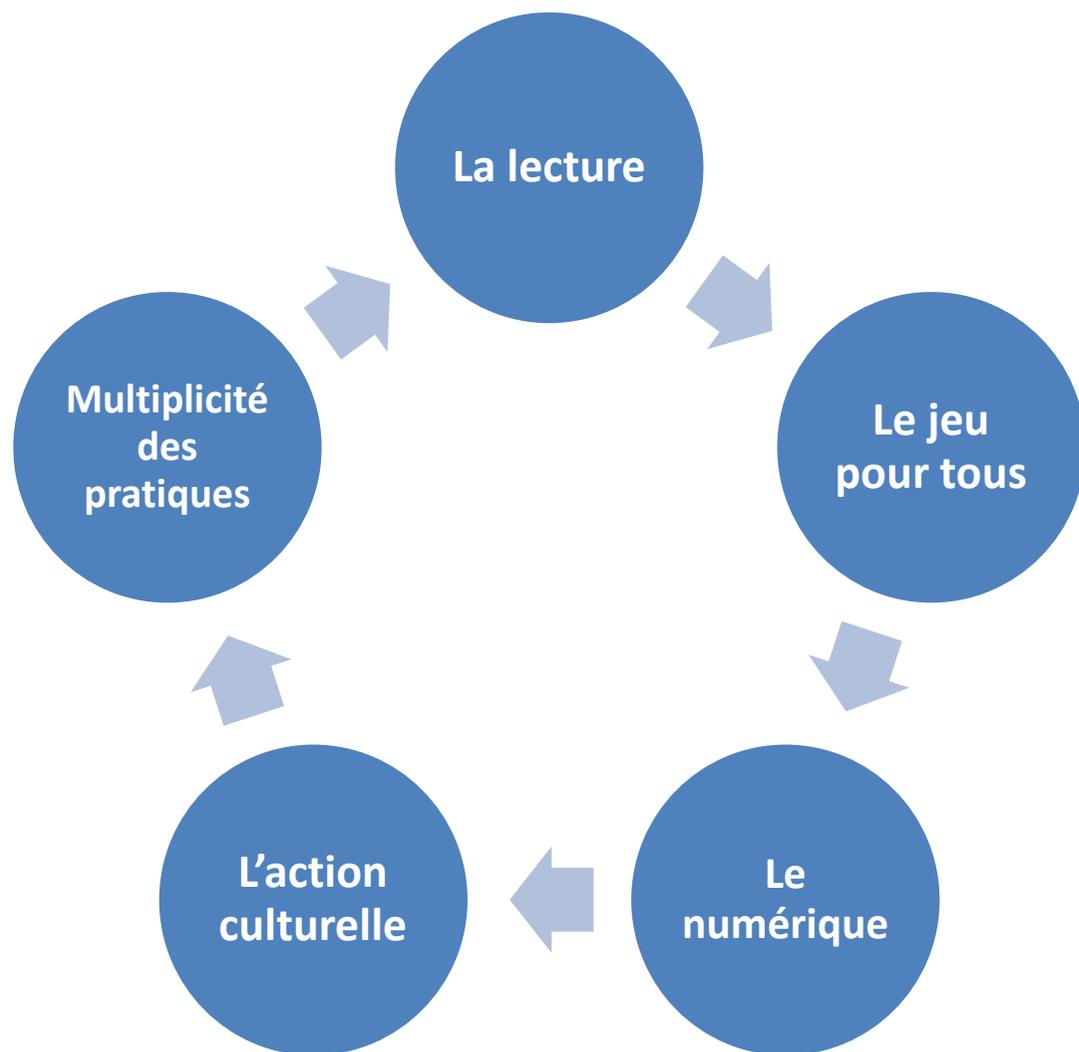
Si ambition politique ET moyens financiers modérés envisagés

ALORS

- ⇒ un équipement plus modeste mais de qualité, à vocations unique = médiathèque 500 m²
- ⇒ Gestion associative possible mais régie conseillé avec 2 ETP + bénévoles

4.3. Préconisations : les axes du projet culturel et social

Les 5 axes forts du projet

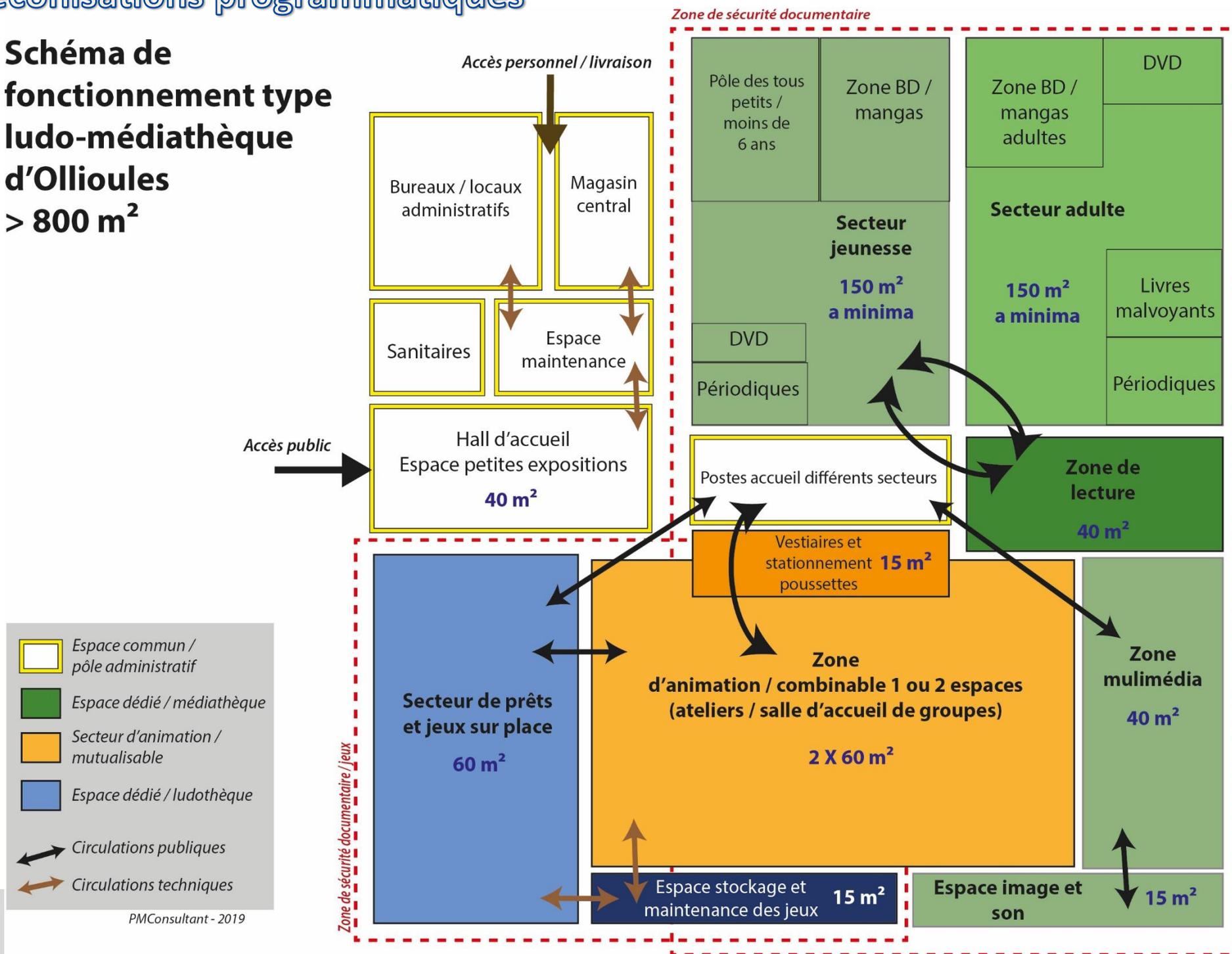


Le la demande analysée à travers les entretiens et questionnaires met en évidence un attrait pour des pratiques multiples :

- ⇒ **La lecture** : axe fondamental du projet, permettant d'attirer tous les types d'utilisateurs, dont les scolaires ;
- ⇒ **Le jeu pour tous** : un positionnement plus innovant et permettant de se démarquer des autres équipements à proximité. Une offre nouvelle qui doit être conçue pour tous les publics, et pas seulement les jeunes enfants : une attente de la part de certaines écoles, des démarches à initier vers les maisons de retraite,
- ⇒ **Le numérique** : un nouvel usage à développer, notamment pour « capter » et « fidéliser » le public jeune, dont les étudiants. Mais c'est aussi un potentiel pour d'autres publics comme les retraités, afin de les amener vers ces nouveaux usages,
- ⇒ **L'action culturelle** : Ollioules a déjà une image dynamique, cet outil viendrait renforcer encore son positionnement. Les partenariats et projets culturels transversaux doivent être pleinement intégrés à la gestion et l'animation du site.
- ⇒ **Multiplicité des pratiques** : l'enjeu est de faire de ce pôle culturel un lieu multi-usages et multi-usagers. Des réflexions à initier pour mutualiser des espaces avec d'autres structures (maison des jeunes, Conservatoire, etc.).

4.4. Préconisations programmatiques

Schéma de fonctionnement type ludo-médiathèque d'Ollioules > 800 m²



4.5. Incidences financières

L'impact financier

Le projet doit être analysé selon 2 approches financières (sommaires) déclinées ci-contre :

- 1 – Le budget d'investissement
- 2 – Le budget de fonctionnement

Les montants donnés correspondent à des ratios et ne sauraient en rien se substituer à une véritable approche financière du projet.

Certains ratios sont fournis par le ministère de la Culture et de la Communication, d'autres sont issus d'analyse d'équipements et de projets récents.

Des aides sont mobilisables (cf annexes), et dépendent de la superficie de la construction, de *l'importance* du fond et du projet culturel mis en place.

Au regard des critères de financement de la DRAC en terme de construction neuve (à vérifier lors du montage de projet), seul le scénario 1 ouvrirait droit à une aide, car la superficie prévue serait au moins égale à 0,07 mètre carré par habitant. Il convient de rencontrer la DRAC pour définir les modalités de subventions de façon plus précise.

Mais en terme de fonctionnement, le scénario 1 représente un budget annuel conséquent pour la commune, a minima de près de 200 K€, dont 75% pour le personnel.

La prise de décision pour la commune d'Ollioules relève donc de sa capacité financière à porter un projet plus ou moins important, tant dans l'investissement que dans le fonctionnement.

Budget investissement (ratios) a minima	Ludo-médiathèque 900 m ² à 1000 m ² dont 200 m ² de ludothèque	Médiathèque 500 m ² à 600 m ² avec petite ludothèque 100 m ²	Médiathèque 500 m ²
Coût de construction (Coût retenu 2500 €/ m ²)	2 M€ à 2.5 M€	1.5 M€ à 1.75 M€	1.25 M€
Ameublement / agencement interne (Coût retenu 250 €/ m ²)	200 K€ à 250 K€	150 à 175 K€	125 K€
Ressource d'acquisition	100 K€	75 K€	50 K€
TOTAL	2.3 M€ à 2.85 M€	1.6 M€ à 2 M€	1.4 M€

Budget fonctionnement (ratios) a minima	Ludo-médiathèque 900 m ² à 1000 m ² dont 200 m ² de ludothèque	Médiathèque 500 m ² avec petite ludothèque 100 m ²	Médiathèque 500 m ²
<i>Personnel</i>	<i>5 à 6 ETP minimum</i>	<i>3 à 4 ETP minimum</i>	<i>2 ETP</i>
Budget annuel RH	125 K€ à 155 K€	75 K€ à 100 K€	50 K €
Renouvellement / 10% du fond par an + jeux	10 K€ à 15 K€	7.5 K€ à 8.5 K€	5 K€
Communication / événements 0.5 %	10 K€	8 K€	6 K€
Divers / entretien 1%	20 K€ à 25 K€	15 K€ à 17 K€	10 à 12 K€
TOTAL	165 K€ à 205 K€	105 K€ à 135 K€	70 K€ à 75K€





5

Annexes



5.1. Le personnel d'une ludo-médiathèque

L'effectif dépend du nombre de sections (prêt et consultation adultes et jeunesse, audiovisuel, multimédia, jeux) et de l'organisation du bâtiment (plain-pied ou plusieurs niveaux).

En moyenne, le Ministère de la culture et de la communication préconise un emploi à temps complet pour 2.000 habitants et au moins 50 % d'emplois qualifiés de catégorie A ou B.

Equipe de base d'une ludo-médiathèque de 800/1000 m²

- **2 bibliothécaires** : ils assurent l'animation de rendez-vous littéraires, contes, etc..., gèrent le circuit du document et mettent en oeuvre la politique documentaire globale de l'étape d'acquisition des documents à la mise en rayon en passant par la médiation.
- **1 ludothécaire** : il a en charge les acquisitions, le traitement et la valorisation des jeux, l'animation de la ludothèque dont la réception de groupes (cf encadré ci-contre),
- **1 animateur multimédia** : il assure l'organisation et l'animation de diverses formations et ateliers. Il assure également la maintenance de 1er niveau du parc informatique et participe à l'administration du site Internet.
- **1 assistant ou agent de bibliothèque**, en appui.
- **1 jeune en mission de service civique** pour compléter l'équipe. Ses tâches sont l'accueil du public et la gestion du Livre-Service. Des compétences en matière numériques seront appréciées et valorisées.
- La participation volontaire de **bénévoles** à la vie de la structure est encouragée, valorisée, et souhaitée.

BUDGET : les charges salariales à prévoir

Rémunération (grille indiciaire 2019) – hors primes et autres coûts (mutuelle, etc.)

- 📄 Bibliothécaire territorial (cat A)
1900 à 2250 € brut /mois (5 à 10 ans d'expérience) = 22 800 € à 27 000 € / an
- 📄 Assistant de bibliothèque (cat B)
1700 à 1850 € brut /mois (5 à 10 ans d'expérience) = 20 400 € à 22 200 € / an
- 📄 Agent de bibliothèque (cat C)
1 550 à 1700 € brut /mois (< 5 ans d'expérience) = 18 600 € à 20 400 € / an

FOCUS : ludothécaire, un métier à part entière

Le ludothécaire est un animateur spécialisé dans le jeu et le jouet. Il assure l'accueil, l'encadrement et l'animation de différents publics. Il reçoit en majorité des **enfants**, seuls ou en groupe, mais aussi des **adultes**, des personnes âgées, des enseignants, des animateurs... Il met en oeuvre la politique d'acquisition de sa structure. Il enrichit son fonds. Il commande, réceptionne, classe, gère et protège ses outils de travail. Il effectue les opérations de prêt. Il valorise l'espace dont il est responsable. Il maîtrise aussi la pratique des **jeux vidéo**,

Formaton
Certificat de Ludothécaire validé RNCP
Niveau III (Bac + 2)
Centre national de formation aux métiers du jeu et du jouet - FM2J



5.2. Le fond de base et son renouvellement

1 – Le fond de base = BUDGET D'ACQUISITION

Le fonds de base est la quantité de documents nécessaire pour que les lecteurs, dans leur diversité, trouvent un choix suffisamment large.

Les dépenses peuvent être réparties sur plusieurs exercices budgétaires, en commençant un an ou deux avant l'ouverture de la bibliothèque.

Des subventions du CNL (Centre national du livre) peuvent être apportées aux communes.

2 – Les acquisitions annuelles = BUDGET DE RENOUVELLEMENT

Le taux de renouvellement des collections (environ 10 %) prend en compte à la fois la nécessité de remplacer les documents très abîmés, perdus ou obsolètes, et celle de mettre en circulation des titres nouveaux (actualité littéraire et documentaire). La fréquentation du public dépend beaucoup de ce renouvellement. Le CNL retient un minimum de 2 €/an par habitant pour les achats de livres et abonnements.

Ce montant grimpe à **4€ / an par habitant** comme vu dans la présente étude pour le renouvellement du fond multimédia. Il faut rajouter un renouvellement pour les jeux en ludothèque, qui nécessite également une mise à jour régulière.

3 – Les aides / subventions

Etat / DRAC

Construction, restructuration, équipements des bibliothèques territoriale

La DRAC s'appuie sur le "concours particulier" de la dotation générale de décentralisation (DGD), régi par le Code général des collectivités territoriales. Tout projet de construction d'une bibliothèque municipale principale doit présenter une surface strictement supérieure à 100 m² pour être éligible et **au moins égale à 0,07 mètre carré par habitant**. L'existence ou le recrutement d'un personnel qualifié, une amplitude d'ouverture au public suffisante et la présentation d'un projet scientifique, culturel et éducatif sont des éléments constitutifs du dossier.

Centre National du Livre (CNL) – RÈGLEMENT DES AIDES / Janvier 2019

Subvention à un projet thématique

Le montant minimal de la subvention aux bibliothèques pour le développement de la lecture auprès de publics spécifiques est de 500 €. Le montant maximal est de 50 000 €.

Conseil régional

Il peut subventionner l'acquisition de mobilier et d'équipement informatique des bibliothèques.



Ratio retenu au niveau national

**10 % de renouvellement du fonds
= 10 % de son montant d'acquisition**

Les emprunts tendent à décliner dès que le taux d'apport de titres nouveaux dans une collection en libre accès est inférieur à 7.5%.



5.3. Pour aller plus loin : déclinaison des objectifs de l'équipement culturel

1 - Positionner la Ludo-médiathèque comme un lieu de détente et de rencontres : favoriser les échanges, lutter contre l'isolement = objectif n° 1

Favoriser la venue de tous les publics

Le critère financier ne doit pas être un frein à la fréquentation du service.

Pour la même raison, l'ensemble des événements culturels organisés par le service de lecture publique (spectacle, conférences, projections...) doit rester accessible. La politique de prix doit être analysée en fonction de la population / des revenus.

La communication

La fréquentation par le public est conditionnée, entre autres, à la connaissance qu'il a du service. C'est pourquoi, différents types de communication doivent être mis en oeuvre pour promouvoir l'équipement et le réseau : cette variété des supports (numérique, papier, presse) et la variété du ton utilisé (réseau social, journal communautaire, affiches) permet de toucher des publics dont les modalités de collecte d'information peuvent être très différentes selon les générations et le rapport à l'écrit.

Renforcer la convivialité, l'accessibilité

➤ *L'aménagement*

Le projet d'aménagement de la Ludo-médiathèque doit être conçu selon cette nouvelle forme d'accueil où la convivialité est omniprésente. Elle est à l'image des modèles dits de « troisième lieu » où l'on invite l'utilisateur à se sentir comme chez soi.

L'aménagement est pensé pour favoriser une multiplicité des pratiques : lire, écouter, voir, jouer, se distraire, partager, déambuler, réfléchir, ne rien faire...

Les espaces aménagés pour la détente sont nombreux : salon, patio extérieur, couloir... Ils participent à rendre l'espace accueillant et convivial.

La qualité de l'accueil

➤ *Proposer une grande amplitude horaire de l'équipement*

L'activité quotidienne de la Ludo-médiathèque est partagée entre :

- les ouvertures dites « tout-public »,
- les accueils de groupes : scolaires, petite enfance, retraités, formations...
- le travail interne : enrichissement et mise en valeur des collections, gestion administrative, réunions et montage de projets

La Ludo-médiathèque doit être ouverte 25 à 35 heures par semaine au public. Cette amplitude doit permettre à toute personne (actifs, scolaires, retraités, étudiants...) d'accéder facilement aux services.

➤ *Créer du lien social*

Développer des habitudes de fréquentation des lieux par des rendez-vous réguliers comme par exemple :

- Ateliers bébés-lecteurs
- Ateliers de lecture / Heure du conte
- Jeux littéraires
- Ateliers d'écriture enfants
- Club de lecture adultes
- Soirées jeux
- Formations ou ateliers numériques
- Ateliers créatifs
- Accueil d'auteurs
- Conférences

➤ *Accueillir des groupes :*

Des accueils spécifiques doivent être proposés aux groupes : scolaires, assistantes maternelles, retraités, associations, Les temps de visite sont de préférence organisés pendant les horaires d'ouverture au tout-public afin de favoriser la rencontre de différents types de publics.

Cette action permet de toucher des publics « captifs » qui n'auraient pas franchi la porte de l'équipement seul.

➤ *Diversité de l'offre culturelle*

La diversité de l'offre culturelle permet d'être en phase avec les attentes diverses des publics : des documents variés (livres, CD, DVD, presse, contenus numériques), des jeux, des services multimédias variés, adaptés, aussi bien aux novices en informatiques qu'aux utilisateurs confirmés.



5.4. Pour aller plus loin : déclinaison des objectifs de l'équipement culturel

2 - Permettre la rencontre du public avec la littérature, les arts plastiques, la musique, le cinéma, le spectacle vivant, la citoyenneté = objectif n°2

- *Favoriser la rencontre du public avec des artistes* : rencontres avec des auteurs, éditeurs..., notamment de jeux et de livres pour la jeunesse,
- *Organiser des actions dans et hors les murs* : des événements nationaux (Nuit des Bibliothèques, Partir en Livre, Printemps des poètes), et respecter la cohérence calendaire avec les événements locaux et culturels,
- *Favoriser l'épanouissement créatif*
Lorsque des expositions artistiques seront organisées, des actions de médiation, de type atelier, pour accompagner le public dans la découverte devront être réfléchies.
- *Favoriser les partenariats dans le cadre des actions culturelles*
Des partenariats divers et variés seront engagés avec les associations locales, les écoles, les autres collectivités du territoire. Ils permettent de rapprocher les acteurs culturels du territoire dans des projets montés collectivement.
Compte tenu de la fonctionnalité du lieu et du confort offert, la Ludo-médiathèque a vocation à accueillir régulièrement des formations, des conférences, des moments d'échanges portés par d'autres acteurs du territoire dans les domaines culturels, social ou économiques.
Organiser des temps de réflexion sur l'actualité (café-débat, cafés citoyen) permettant de créer des échanges entre les habitants sur des questions de société. Ces temps pourraient être animés par des professionnels.
Pour débiter, un partenariat pourrait être engagé avec le service jeunesse, afin de favoriser l'engagement des jeunes dans la vie citoyenne et la participation aux débats sociaux et politiques. Des goûters-philos pourraient être organisés avec des enfants plus jeunes.
- *Offrir des expériences artistiques spontanées, nouvelles*
L'ensemble des événements n'est pas toujours communiqué à l'avance, certains ayant lieu sur les horaires d'ouverture et dans la Ludo-médiathèque, permettant la rencontre fortuite de publics avec des formes artistiques présentées de manière courte et spontanée.

3 - Faciliter l'accès de tous à l'information technique, scientifique, sociale, culturelle = objectif n°3

- *Permettre l'accès à des ressources documentaires riches et variées sur place et à distance*
 - Adopter une politique documentaire en cohérence avec les objectifs du service et le projet d'établissement en termes d'acquisition
 - Développer les ressources numériques
 - Assurer la promotion des ressources auprès des publics (par le portail par exemple)
 - Participer à la formation initiale des enfants, notamment en partenariat avec les écoles et/ou réflexion engagée autour de l'accueil des classes : visite accompagnée par les bibliothécaires ou en autonomie, coups de coeur dans les écoles.
 - Permettre le visionnage de films sur place : certains titres seront acquis avec les droits de consultation sur place. L'accès aux chaînes de la télévision pourra être envisagé ultérieurement.
- *Constituer une offre de ressources approfondie pour des publics cibles*
Du fait de la proximité de Lieu d'accueil Animation Jeunesse et du centre d'accueil multi-accueil, les fonds adolescents et parentalité seront privilégiés afin d'offrir à ce public des collections pertinentes au regard de leurs centres d'intérêt,
- *Mettre à disposition des moyens d'autoformation*
Il s'agira ici de valoriser les ressources numériques accessibles.

